

**SYNDICAT
MIXTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE**
l'Estuaire
DE LA GIRONDE



RAPPORT D'ACTIVITE 2020



Table des Matières

# INTRODUCTION	3
 Chapitre 1 : Animation du SAGE	 5
# 1/ANIMATION DU SAGE ESTUAIRE	7
# 2/GOUVERNANCE DU SAGE	8
# 3/PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE DU SAGE	10
# 4/PILOTAGE DU VOLET ZONES HUMIDES DU SAGE	23
# 5/ANALYSE DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES	34
# 6/MISE EN RESEAU – ANIMATION DU TERRITOIRE	35
 Chapitre 2 : Animation du PAPI Estuaire de la Gironde	 37
# 1/ANIMATION DU PAPI ESTUAIRE	39
# 2/ECHANGES TECHNIQUES	46
# 3/ ASPECTS REGLEMENTAIRES	47
# 4 / SYNTHESE	48
 Chapitre 3 : Gestion du phare de Cordouan	 49
# 1/GESTION TOURISTIQUE	51
# 2/CANDIDATURE A L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL	65
 Chapitre 4 : Bilan administratif et financier	 67
# 1/APPROCHE ADMINISTRATIVE	69
# 2/APPROCHE BUDGETAIRE	74

INTRODUCTION

Créé en juillet 2001, le SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde) est l'outil de travail des grandes collectivités pour l'ensemble des sujets touchant à l'aménagement, au développement et à la préservation de l'Estuaire de la Gironde. Il a pour objet "la coordination et la mise en œuvre de toute initiative ou action conjointe de ses membres, relative à la qualité du cadre de vie, l'environnement, l'aménagement de l'espace, le tourisme, la culture ou le développement économique" de l'Estuaire de la Gironde.

Ses institutions de tutelle qui composent le Syndicat Mixte sont les départements de la Gironde et de la Charente-Maritime, la région Nouvelle Aquitaine, Bordeaux Métropole, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, les Communautés de Communes de l'Estuaire et de la Haute Saintonge.

Les missions du SMIDDEST se focalisent autour de deux thématiques majeures:

- ❖ Eau et milieux aquatiques
 - Animation du SAGE "Estuaire de la Gironde et milieux associés", "Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux", adopté par la Commission Locale de l'Eau le 17 juin 2013
 - Maître d'Ouvrage et coordinateur du PAPI "Estuaire de la Gironde", "Programme d'Actions et de Prévention des Inondations" labellisé en 2015.
- ❖ Promotion et développement de l'Estuaire
 - Gestion du site du phare de Cordouan, animation et valorisation touristique, par une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire), délivrée par l'Etat en 2010
 - La promotion de l'Estuaire.

C'est dans ce cadre que le SMIDDEST s'est engagé depuis 2016 dans la démarche de candidature à l'inscription du phare au Patrimoine mondial de l'UNESCO, avec l'Etat, propriétaire du monument. Le Comité du Patrimoine mondial devait statuer sur cette démarche en juillet 2020, date reportée à cause de la crise sanitaire.



Chapitre 1

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

Cette opération a bénéficié du soutien financier de



#1/ ANIMATION DU SAGE ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES

Le SAGE a été approuvé le 30 août 2013 par le Préfet de Gironde et la Préfète de Charente-Maritime, en présence de Philippe MARTIN, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Depuis 2013, le SMIDDEST a développé pour la CLE une mission « zones humides et bassins versants », volet du SAGE qui représente une quantité de travail conséquente (inventaires de zones humides particulières, mesures compensatoires, accompagnement aux porteurs de projets, développement d'outils méthodologiques...). L'animation et les actions menées dans ce cadre sont réalisées en collaboration avec l'animateur du SAGE et en concertation avec les partenaires du SMIDDEST.

L'année 2020 constitue donc la septième année pleine de mise en œuvre du SAGE. Le programme d'actions 2020, validé par le Bureau de la CLE, le 13 novembre 2019, puis approuvé par la CLE du 20 février 2020, a été mis en œuvre.

L'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire qui a empêché ou retardé la tenue des instances de gouvernance et des groupes de travail. Toutefois, ces périodes ont permis aux chargées de missions recrutées en 2019 de s'approprier leurs missions et de proposer de nouvelles feuilles de route par l'amorce du bilan des actions réalisées par le SAGE.

De fait, le programme d'actions opérationnelles a été ralenti en 2020 à la faveur de tâches de fonds sur la programmation des actions à venir. Sur l'année, la majorité des actions concrètes ont donc été lancées ou engagées à partir de l'automne 2020. L'animation a été relancée dès l'été sous forme d'ateliers et de visio-conférences en distanciel pour la plus grande partie de l'année.

Les principales missions d'animation consistent à :

- Assurer le secrétariat de la gouvernance du SAGE
 - Préparer et animer des réunions de la CLE et du Bureau de la CLE,
 - Réaliser le secrétariat de la CLE,
- Assurer le pilotage et le suivi de la mise en œuvre du SAGE
 - Coordonner et mettre en œuvre des actions répondant aux neuf enjeux majeurs du SAGE,
 - Elaborer, suivre des indicateurs de l'avancement du SAGE
 - ✓ Suivre l'avancement du SAGE et l'historique
 - ✓ Mise à jour de la base de données des indicateurs des changements globaux ;
 - ✓ Mise à jour du site internet
 - Représenter le SAGE Estuaire sur le territoire et en dehors,
- Rédiger et coordonner des avis techniques sur les dossiers d'autorisation environnementale.
- Animer le réseau de partenaires du territoire : rencontres avec le Parc Naturel du Médoc, syndicats de bassins versants, scientifiques, institutions de tutelles (Départements, Région), financeurs (Agence de l'eau...).

L'animation du SAGE a bénéficié du soutien financier du Département de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

#2/ GOUVERNANCE DU SAGE

// MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLE

Du point de vue de la gouvernance, l'année 2020 a été marquée par les élections municipales. Cette étape a vu le renouvellement d'une partie des élus municipaux et, par conséquent, certains membres de la Commission Locale de l'Eau ont vu leurs délégations prendre fin. En effet, les personnes cessent d'être membres si elles perdent les fonctions en considération desquelles elles ont été désignées.

Dans ce contexte, le Président de la CLE, Monsieur PLISSON, s'est retiré de son mandat à la présidence de la CLE du SAGE Estuaire de la Gironde et des milieux associés. Conformément au règlement de la CLE, il a désigné l'un des Vice-Présidents pour assurer son interm dans l'attente d'un nouveau vote de la CLE, dès l'obtention du nouvel arrêté de composition, suite aux élections.

Mr BOUCHON a été désigné Président par interim de la CLE.

La nouvelle composition de la CLE est définie par les préfetures de Gironde et de Charente-Maritime sous la coordination de la Gironde. Le contexte sanitaire et le report des élections municipales ont perturbé le calendrier initial de sorte que la nouvelle composition de la CLE et l'élection des nouveaux Président(e) et des vice-Président(e)s n'ont pu se dérouler en 2020.

Dans l'attente de l'arrêté préfectoral, le bureau de la CLE a suivi l'avancée du SAGE et en a assuré l'ensemble des missions dont la validation des avis relatifs aux dossiers d'autorisation environnementales durant le dernier semestre de l'année 2020.

// REUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

⇒ [Vingt-septième réunion de la CLE : le 20 février 2020](#)

Présents ou représentés : 31 membres sur 88

1. Validation de documents :
 - Compte-rendu de la dernière réunion de la CLE.
2. Bilan synthétique de l'avancement du SAGE.
3. Présentations des études / actions menées par les partenaires sur le territoire :
 - Étude « Valorisons les rives de l'Estuaire de la Gironde » présentée par le Conservatoire du Littoral ;
 - Plan de répartition des volumes d'irrigation agricole 2020 pour le bassin des fleuves côtiers charentais par l'OUGC Saintonge ;
 - Présentation de la gestion de l'étiage Garonne pour l'année 2019 par le SMEAG.
4. Dossiers réglementaires pour avis :
 - a. Présentation du dossier d'autorisation environnementale de mise en culture de 77 ha (céréale et maraichage) sur les communes de Salaunes et Saint Médard en Jalles.
 - b. Bilan non exhaustif des avis rendus par le bureau de la CLE 2015-2019 (dossiers d'autorisation environnementale).
5. Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020.
6. Point sur l'animation de la CLE post élection municipale.

Bilan de la CLE

Le 20 février 2020, la participation est de 35% de membres présents ou représentés. Cette commission a permis de présenter l'équipe du Pôle Eau de SMIDDEST ainsi que son nouveau directeur Jean-Luc Trouvat. Il s'agissait de la dernière CLE présidée par Philippe Plisson, Président de la CLE, qui a annoncé qu'il se retirait de son mandat. La prochaine Commission Locale de l'Eau interviendra après le prochain arrêté de composition suite aux élections municipales.

// REUNIONS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

Missions du bureau :

Le bureau de la CLE a délégation de la CLE pour donner les avis sur les dossiers soumis à la loi sur l'eau. Certains dossiers peuvent faire l'objet d'une consultation écrite auprès des membres du Bureau lorsqu'aucune réunion n'est possible dans le délai imparti. Certains dossiers qui ne sont pas directement concernés par le SAGE ne font pas nécessairement l'objet d'avis formels. A noter que le Bureau de la CLE a également pour mission de suivre les principales études lancées par le SMIDDEST pour le compte de la CLE, en tant que comité de pilotage.

⇒ Vingtième réunion du Bureau la CLE : le 6 octobre 2020

Présents ou représentés : 12 membres sur 27

Sujets :

1. Récapitulatif des changements à venir pour la prochaine CLE.
2. Etat avancement 2020.
3. Perspectives programme 2021 :
 - Projets prévisionnels.
 - Zoom sur un projet: Etude de l'état de santé des poissons sauvages sur le territoire du SAGE Estuaire par la fédération de pêche et protection du milieu aquatique de Gironde.
4. Eau et urbanisme:
 - Validation de la note d'enjeux du SAGE Estuaire (élaborée avec le Département 33).
 - Présentation du stage de Valentin Charlier : intégration des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme.
5. Agenda / questions diverses.

Bilan du Bureau de la CLE

Le 6 octobre 2020, le taux de participation a été de 44 % de membres présents ou représentés. Le contexte sanitaire a considérablement modifié le calendrier prévisionnel. Le report des élections municipales a retardé la définition de la composition de la CLE.

#3/ PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE DU SAGE

// THEMATIQUES DU SAGE ABORDEES EN 2020

Les neuf enjeux majeurs du SAGE Estuaire sont : le fonctionnement du bouchon vaseux, les pollutions chimiques, la préservation des habitats benthiques, la navigation, la qualité des eaux superficielles et le bon état écologique des bassins versants, les zones humides, l'écosystème estuarien et la ressource halieutique, le risque d'inondation, l'organisation des acteurs.

Les zones humides et la gestion du risque inondation (traitée dans le cadre d'un PAPI, dont les actions reprennent les dispositions du SAGE) sont décrites séparément dans le présent rapport.

Les thématiques principales du SAGE abordées en 2020 sont les suivantes :

- Poursuivre le suivi du bouchon vaseux ;
- Poursuivre le projet CONTROL sur les contaminants chimiques ;
- Echanges entre partenaires du comité de suivi du plan de gestion des sédiments.
- Définition et lancement de l'étude sur la gestion des eaux usées des bateaux navigant sur l'Estuaire,
- Analyser la prise en compte des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme.
- Organiser le séminaire « Données estuaire ».

// BOUCHON VASEUX

En 2020, la contribution du SAGE sur le bouchon vaseux s'est limitée à la participation au réseau MAGEST.

§ PARTICIPATION AU RESEAU MAGEST

Afin de pouvoir suivre l'évolution du bouchon vaseux mais également les objectifs du SAGE en termes d'oxygène dissous, le SMIDDEST cotise au réseau MAGEST. Grâce à ce réseau, un suivi d'une dizaine de points sur la Garonne, Dordogne et l'estuaire est mis en place. Ce suivi permet une analyse des paramètres : oxygène dissous, turbidité, salinité, température de l'eau.

Pour mémoire, le SAGE vise à atteindre le bon état de l'aval des fleuves sur le paramètre concentration en oxygène pour favoriser les migrations piscicoles. L'analyse des marges de manœuvres sur les différents paramètres influant sur la concentration en oxygène avait conduit le SAGE à retenir un seuil de 5 mg.l-1 d'oxygène dissous dans les eaux pour apporter une amélioration significative des conditions pour l'écosystème de l'aval des fleuves Garonne et Dordogne et pour les migrations amphihalines.

Les objectifs de concentration en oxygène dissous dans l'eau à l'aval des fleuves à respecter sont définis comme suit:

- 9 et 4 jours maximum consécutifs par an à Bordeaux et à Libourne, respectivement, durant lesquels la teneur en oxygène dissous dans l'eau est inférieure, en moyenne journalière, à 5 mg L-1 ;
- disparition des situations où la concentration en oxygène dissous dans l'eau est inférieure à 3 mg L-1 en moyenne journalière.

Le suivi en continu de ces paramètres analysés en temps réel est accessible par tous sur le site internet du réseau magest (<http://magest.oasu.u-bordeaux.fr/>) et le rapport scientifique est consultable sur le site internet (<https://www.smiddest.fr/le-fonctionnement-du-bouchon-vaseux.html> lien en bas de page).

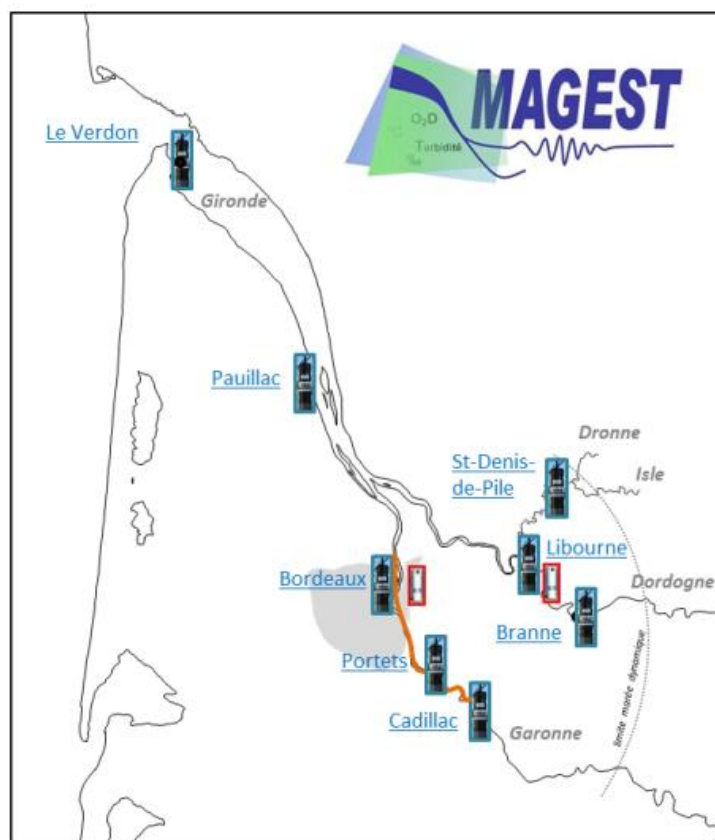


Figure 1: points de suivi du Réseau Magest (cf: Réseau Magest)

Dans ce rapport, les données 2020 sont détaillées. Parmi les conclusions données dans ce rapport pour l'année 2020, celles relatives au respect des dispositions du SAGE, sont les suivantes :

En 2020 :

- à Libourne (Dordogne aval), la concentration en oxygène dissous (moyenne journalière) a été exceptionnellement inférieure à 5 mg L⁻¹, le 23 juillet et durant 4 jours consécutifs du 9 au 12 août, soit un total de 5 jours;
- à Bordeaux (Garonne aval), la concentration en oxygène dissous (moyenne journalière) a été inférieure à 5 mg L⁻¹ **pendant 50 jours au total, dont 2 jours (11/12 août) < 3 mg L⁻¹** .

Les tableau et figure suivants, extraits du rapport scientifique sur les données 2020 du réseau MAGEST (Sabine SCHMIDT, UMR5805 CNRS OASU EPOC Université de Bordeaux) illustrent les séries de mesure ayant conduit à ces résultats.

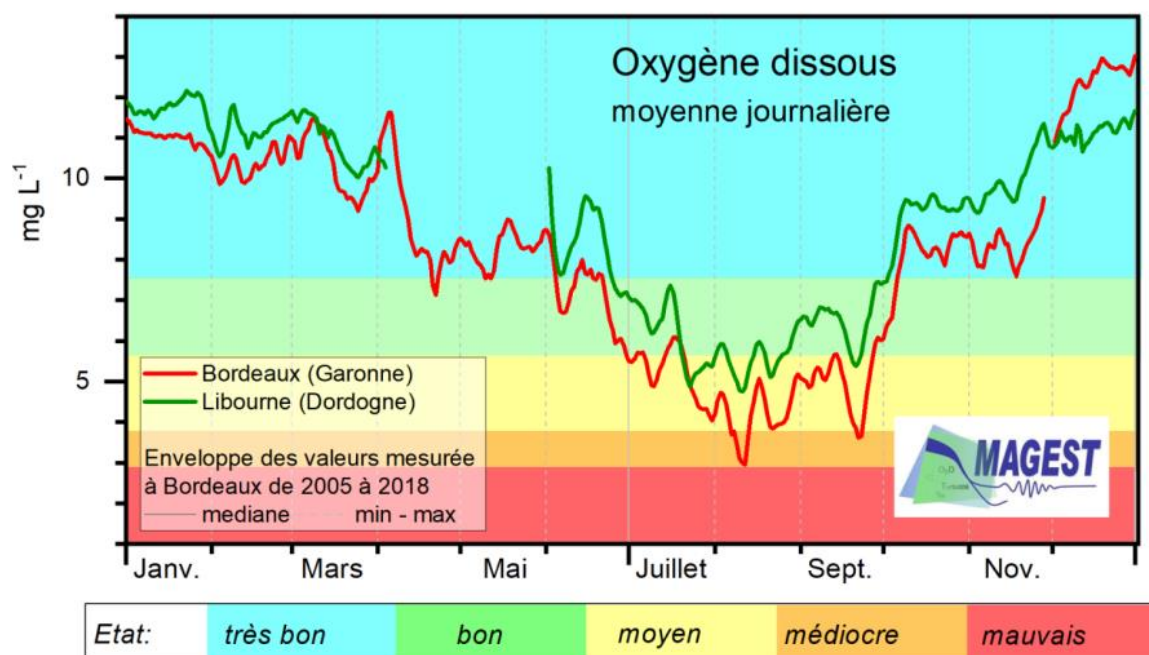


Figure 2: Evolution de la concentration en oxygène dissous (moyenne journalière mg/l) des eaux de surface à Libourne et Bordeaux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (MAGEST)

Oxygène dissous à l'aval des fleuves		Objectifs SAGE :	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Site	nombre de jours consécutifs par an	nombre de jours max.								
à teneur en O ₂ dissous < 5 mg L ⁻¹	Bordeaux	9	7*	13*	26*	45*	38 *	47*	95*	50*
	Libourne	4	0	0	1	0	nd	0	0	5*
	Tonnay-Charente	x	x	x	x	x	x	x	x	54*
à teneur en O ₂ dissous < 5 mg L ⁻¹	Bordeaux	9	7*	13*	26*	45*	38 *	47*	95*	2
	Libourne	4	0	0	1	0	nd	0	0	0
	Tonnay-Charente	x	x	x	x	x	x	x	x	13

Figure 3: Oxygène dissous et suivi des objectifs du SAGE : bilan des années 2013 à 2020 (cf Magesst)

// POLLUTIONS CHIMIQUES SUIVI DES CONTAMINANTS AU TRAVERS DU PROJET CONTROL

§ OBJECTIFS DU PROJET

Le **projet CONTROL** Estuaire de la Gironde et milieux associés (CONcentRations en pOLLuants dans l'estuaire de la Gironde et ses cours d'eau latéraux) porté par le SMIDDEST en collaboration avec l'Université de Bordeaux comprend deux volets :

- La coordination des porteurs de réseaux de suivis sur les **bassins versants latéraux** appartenant au périmètre du SAGE et la valorisation des résultats ;
- La caractérisation de la contamination de **l'Estuaire** via une collaboration de recherche avec l'université de Bordeaux.

Ce projet a été entamé en mars 2019 pour une période de deux années. La crise sanitaire a interrompu les prélèvements du printemps et les analyses des échantillons. Le projet a donc été prolongé jusqu'en juillet 2021.

Les objectifs du projet CONTROL sont d'identifier les principales problématiques du SAGE vis-à-vis des contaminants chimiques et de développer un argumentaire technique en appui à la gestion de l'Estuaire et de ses bassins versants latéraux à forts enjeux. Il répond donc à deux enjeux majeurs du SAGE : les pollutions chimiques et le bon état écologique des bassins versants.

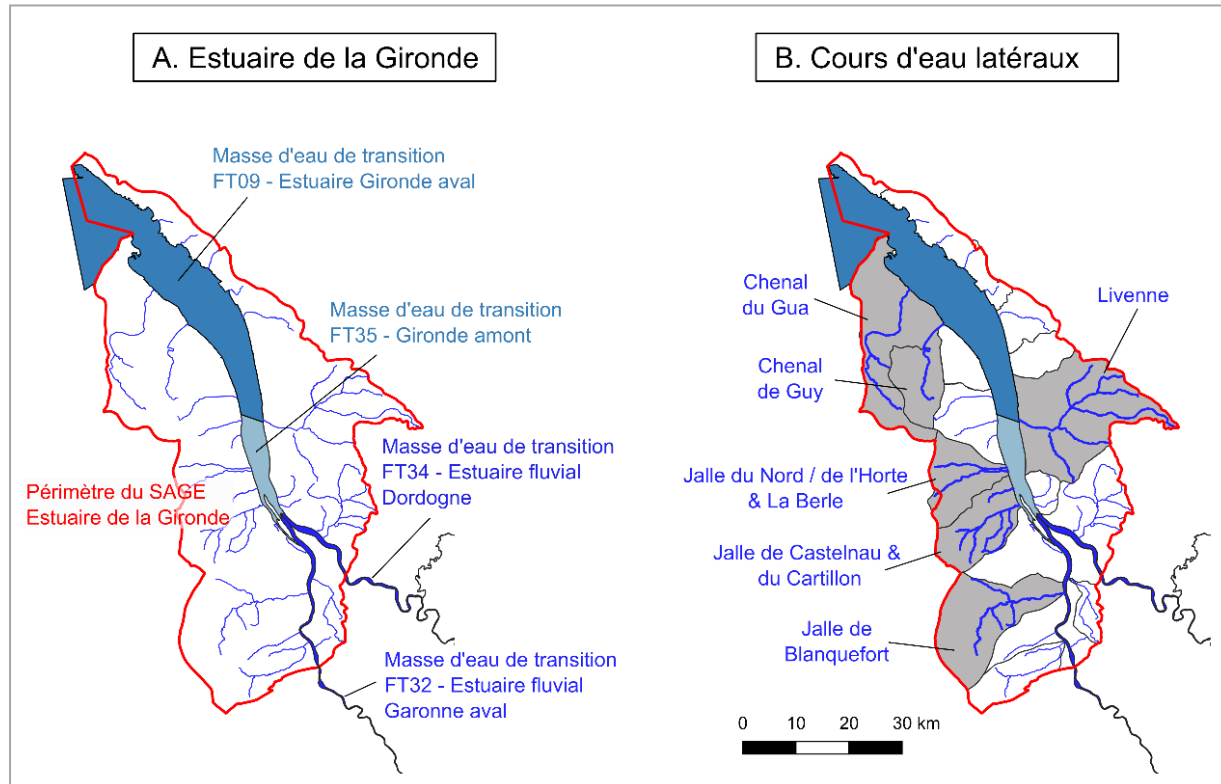


Figure 4: Le périmètre du projet CONTROL est le périmètre du SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés » - A. Masses d'eau estuariennes et B. Cours d'eaux latéraux à enjeux

La démarche mise en place pour atteindre les objectifs du projet CONTROL est synthétisée en *Figure 5*. Dans un premier temps, **un état des lieux des données disponibles** sur la contamination chimique des eaux dans le périmètre du SAGE a été réalisé en 2019. Ce travail a permis l'appropriation et l'actualisation de l'état des lieux réalisé par le SMIDDEST en 2017 (Parot, 2017).

Dans un second temps, les substances doivent être **priorisées** en suivant une approche similaire à celle mise en œuvre au niveau national par le Comité Experts Priorisation (Dulio, Andres, 2013). Elle permet de proposer des pistes d'amélioration (ex : substances suivies, limites de quantification) aux réseaux de surveillance pour identifier les polluants problématiques sur le territoire.

Dans un troisième temps, les **émissions et rejets** des substances priorisées sont hiérarchisés en s'appuyant sur les données issues des réseaux de suivi ainsi que sur les conclusions de travaux de recherche ou d'études ponctuelles. Enfin, des **leviers de gestion** seront proposés pour réduire les émissions et rejets des substances d'ores et déjà priorisées.

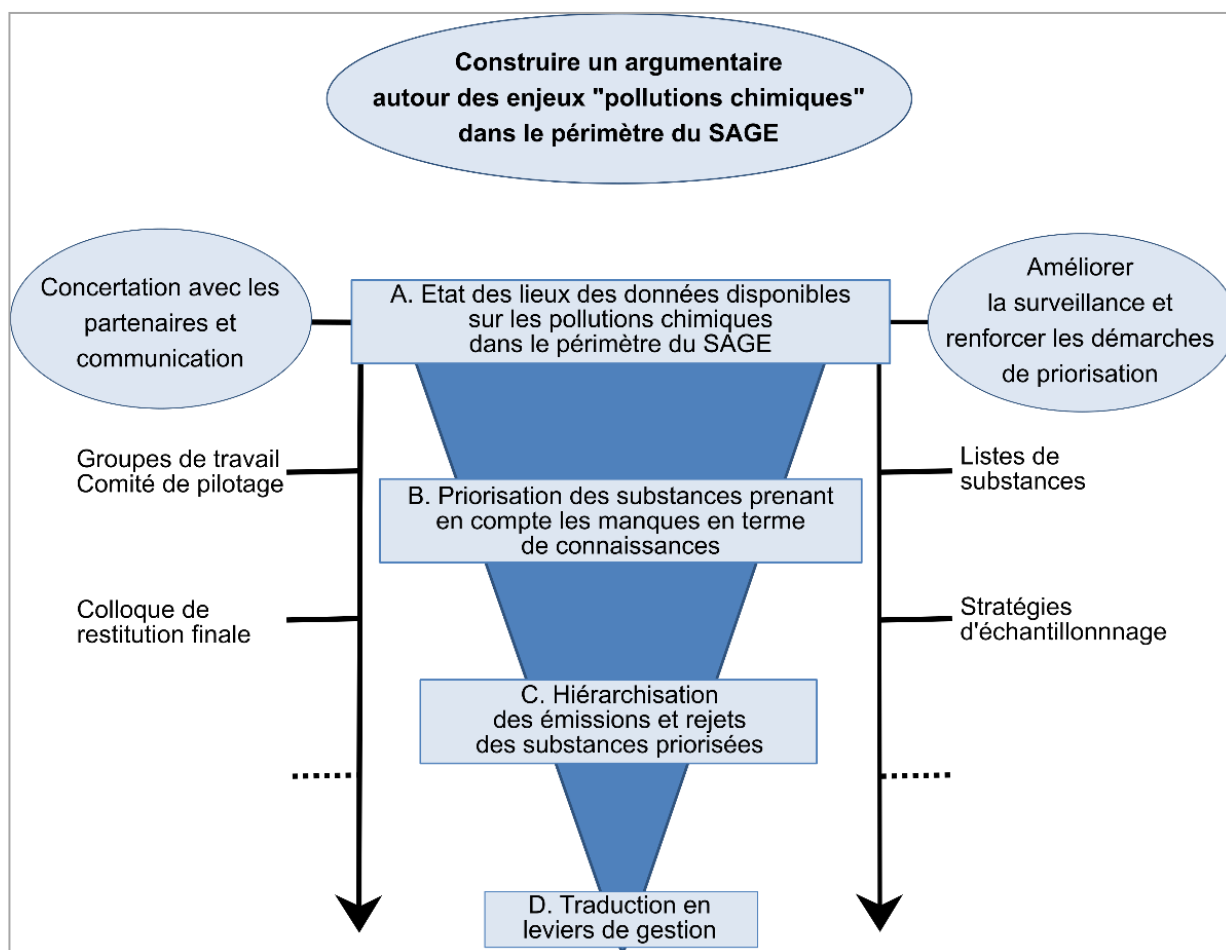


Figure 5: Démarche mise en œuvre dans le cadre du projet CONTROL

§ RESULTATS PRELIMINAIRES

Les analyses menées en 2020 sur le projet CONTROL concernent le volet « estuaire ». Elles portent sur l'étape B de priorisation des substances polluantes.

Les apports de micropolluants peuvent porter atteinte à la qualité des milieux aquatiques

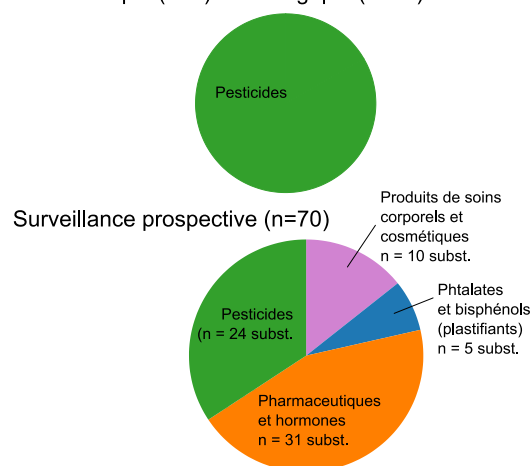
Dans les estuaires et les grands fleuves tels que la Dordogne et la Garonne, les contaminants sont multiples en lien avec la diversité des activités sur leurs bassins versants. Et les concentrations sont généralement faibles par rapport aux petits cours d'eau. Les apports de micropolluants peuvent néanmoins provoquer des dépassements des valeurs fixées pour les critères de qualité environnementale.



Un certain nombre de substances réglementées au titre de la directive cadre sur l'eau ont d'ores et déjà été identifiées dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour Garonne. Il s'agit en premier lieu du cadmium dont les concentrations dépassent les seuils réglementaires dans les bivalves de l'estuaire. Il s'agit également du tributylétain et des hydrocarbures aromatiques polycycliques suite à des dépassements des seuils réglementaires mesurés dans les eaux de l'estuaire (IFREMER, 2018).

Dans le cadre du projet CONTROL, la plupart des substances recherchées dans l'estuaire et ses fleuves ne sont pas utilisées pour évaluer l'état chimique ou écologique des eaux de surface au sens de la directive cadre sur l'eau. Elles sont recherchées dans une démarche prospective de précision des niveaux et risques associés dans le but d'alimenter le travail d'identification de nouvelles substances potentielles de l'état chimique ou écologique. Ci-dessous, les points de suivi de la contamination de l'estuaire et les substances recherchées.

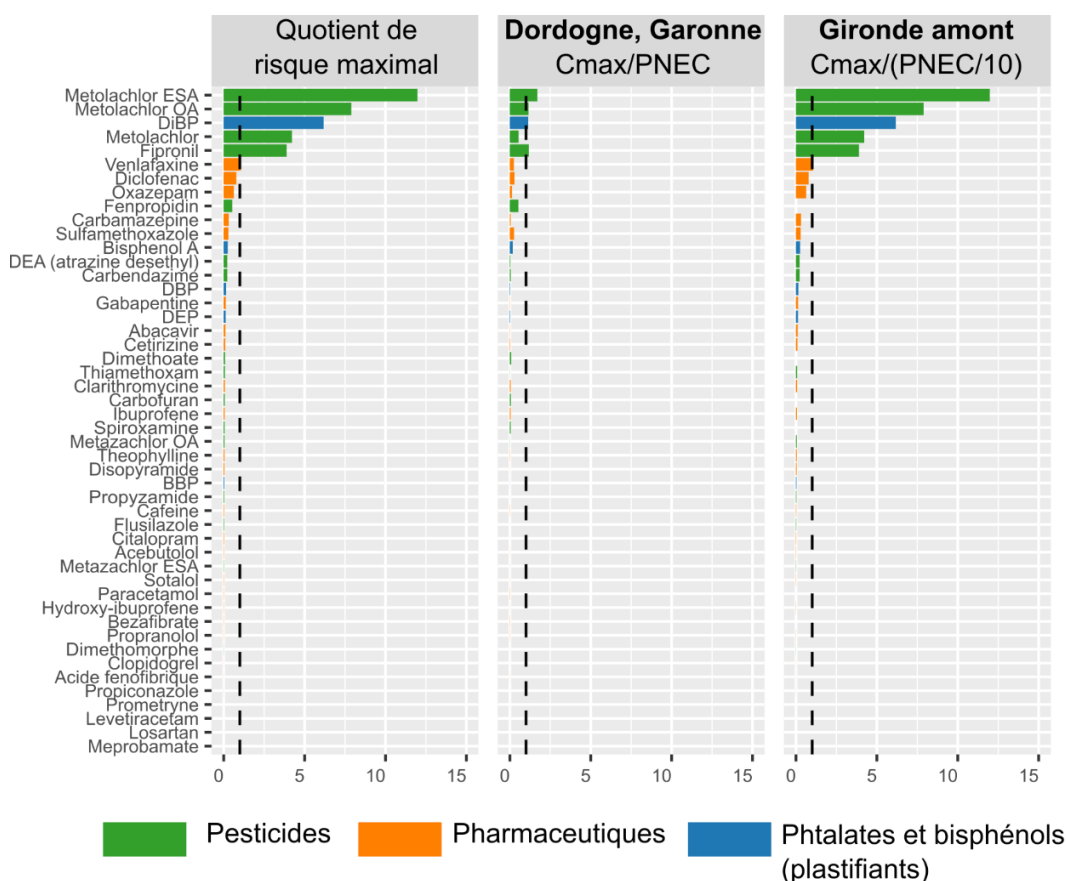
Etat chimique (n=2) et écologique (n=10)



Les substances qui présentent un risque potentiel pour les écosystèmes sont identifiées par comparaison des concentrations mesurées dans l'estuaire et ses fleuves aux normes de qualité environnementale (NQE, substances de l'état chimique ou écologique) ou aux concentrations prédites sans effet (PNEC, substances de la surveillance prospective).

- Pour les substances de l'état chimique, aucun dépassement de NQE n'est observé.
- Pour les substances de l'état écologique, aucun dépassement de NQE n'est observé. Une vigilance doit être observée pour l'imidaclopride (qui a une NQE nationale relativement élevée par rapport à d'autres pays européen) et pour le métazachlore (dépassement épisodique de la NQE exprimée en moyenne annuelle).
- Pour les substances de la surveillance prospective, des dépassements épisodiques de la PNEC eau douce sont observés en Garonne. Des dépassements plus fréquents de la PNEC eau marine (i.e., PNEC eau douce divisée par 10) sont observés en Gironde. Par ordre de priorité, les substances concernées sont : les métabolites du métolachlore, le diisobutyl phthalate (DiBP), le métolachlore, le fipronil et la venlafaxine.

Aucun dépassement de NQE ou PNEC n'a donc été observé en Dordogne. Les substances priorisées sont principalement des pesticides qui ont une origine agricole (métolachlore et métabolites) ou urbaine (fipronil). Concernant le diisobutylphthalate, il est difficile de conclure étant donné les difficultés d'échantillonnage et d'analyse associées à ce composé.



Coût de l'opération du projet CONTROL Estuaire pour le SMIDDEST: 220 k€ TTC

Opération financée par : AEAG (50%), Région Nouvelle-Aquitaine (19%), Conseil Départemental de la Gironde (11,4%), Conseil Départemental de la Charente-Maritime (3,9%), SMIDDEST (16%)

// NAVIGATION

§ PLAN DE GESTION DES SEDIMENTS

Depuis 2015, un plan de gestion des sédiments était en construction avec le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB). Il est né d'une volonté de la CLE du SAGE d'assurer une bonne gestion des sédiments de l'estuaire et du GPMB de renouveler son autorisation de dragage pour 10 ans.

Ce plan de gestion a été finalisé et validé en 2019. Il fait état de plusieurs documents, études disponibles sur le site internet du SMIDDEST (<https://www.smiddest.fr/mise-en-oeuvre-et-suivi-du-sage.html>).

Ce plan prévu pour une dizaine d'années comprend un certain nombre d'actions et d'études à mener, principalement par le GPMB, mais également par des collectivités (SMIDDEST par exemple). Un comité de suivi de ce plan de gestion a été créé en conséquence. La composition de ce comité est identique au bureau de la CLE avec la présence de la Région Nouvelle-Aquitaine et le conseil scientifique de l'estuaire en complément.

Le 30 mars 2020, le comité technique devait avoir lieu afin d'être force de proposition dans le cadre des réponses aux obligations inscrites dans l'arrêté d'autorisation des opérations de dragage d'entretien du GPMB ainsi que de proposer et valider des protocoles d'études et de suivi dans le cadre du PGS et de l'autorisation du GPMB.

En raison de la crise sanitaire et du confinement généralisé, le comité technique du 30 mars a été reporté. Dans ce contexte, les premiers documents (protocoles, résultats) ont été transmis au comité technique par voie électronique. Il a été proposé que les membres du comité se saisissent de ces documents et réagissent pour remarques/observations via une plateforme numérique. Ainsi, les échanges ont-ils pu être maintenus et les fiches actions alimentées par le comité technique.

Au regard des difficultés de réunir des commissions, ce Comité s'est finalement réuni en visio-conférence début 2021.

§ ÉTUDE SUR LA GESTION DES EAUX USÉES DES NAVIRES DE L'ESTUAIRE

Les masses d'eau « estuaire de la Gironde amont » et « estuaire de la Gironde aval » **sont classées en mauvais état écologique et chimique** selon les critères de la DCE (sur la base des données 2018).

Le SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés vise globalement **la préservation de l'estuaire de la Gironde et ces affluents** et, en tant que déclinaison locale du SDAGE Adour-Garonne, **l'amélioration de l'état des masses d'eaux**.

Partant de ce postulat, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Estuaire de la Gironde a développé une stratégie qui prévoit l'amélioration de la connaissance afin de mieux cibler les actions à mener. La «connaissance» concerne à la fois les milieux (zones humides, cours d'eau) et les usages (pratiques, gestion, économie).

Dans ce contexte, et vis-à-vis de l'enjeu navigation, la CLE du SAGE, par l'intermédiaire du SMIDDEST, porteur de l'animation du SAGE, souhaite **approfondir ces connaissances concernant les pratiques de gestion des eaux à bord des bateaux navigant sur l'Estuaire.**

Pour cela, la CLE souhaite connaître le paysage de l'estuaire en termes de navigation, la réglementation en vigueur concernant la gestion des eaux à bord des navires et, au travers d'enquête, de rencontres, souhaite avoir un état des pratiques des navires sur le territoire de l'estuaire de la Gironde.

Ainsi, le 10 décembre 2020 a eu lieu la réunion de lancement de l'étude sur « La gestion des eaux usées des bateaux de l'Estuaire ». Cette réunion avait pour objectifs la présentation du bureau d'études mandaté (AKVO) et la déclinaison des étapes de l'étude.

Le travail à mener concerne la gestion des eaux à bord de certains navires du territoire du SAGE Estuaire. On entend ici les eaux grises, eaux de lavages, vaisselles, utilisées pour la vie à bord du bateau, et les eaux noires, issues des toilettes.

Le travail sera découpé en 4 phases :

- **Phase 1** : Description du paysage en termes de navigation sur le territoire du SAGE : typologie des navires, fréquences, usages, trafic.
- **Phase 2** : État de la réglementation en vigueur pour les navires sur le territoire du SAGE en termes de gestion des eaux (usages AEP/eaux usées/eaux de lavage, collecte, traitement, réutilisation,...) et éventuellement par rapport à un niveau national.
- **Phase 3** : État des pratiques de gestion de ces eaux.
- **Phase 4** : Identifier des axes de travail, d'amélioration, des perspectives le cas échéant.

Le comité de suivi pour cette étude est constitué des structures suivantes :

- DDTM 17 ;
- DDTM 33 ;
- DDT 31 ;
- DREAL Nouvelle-Aquitaine ;
- Agence de l'eau Adour-Garonne ;
- Département 17 ;
- Département 33 ;
- Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis ;
- Grand Port Maritime de Bordeaux ;
- Bordeaux Métropole ;
- IFREMER ;
- ARS ;
- Union Maritime et Portuaire de Bordeaux.

// CENTRALISATION DE LA DONNEE SUR L'ESTUAIRE

§ PROJET SIG'ESTUAIRE

Le projet SIGESTUAIRE est un projet de **mutualisation** de l'information géographique entre les partenaires et acteurs de la gestion de la ressource en eau à l'échelle du SAGE. Le SIGESTUAIRE est un projet porté par le SMIDDEST visant à **renforcer la connaissance** sur le territoire de l'Estuaire de la Gironde et ses milieux associés en réponse à la disposition Oa2 « Centralisation et valorisation des données sur l'Estuaire : le tableau de Bord du SAGE ».

L'objectif de ce projet est de développer un Système d'Information Géographique en ligne afin de **centraliser et valoriser** les données selon les différents enjeux du **SAGE** et du **PAPI**, permettant la mise en œuvre d'une gestion coordonnée et globale du territoire.

Le projet SIGESTUAIRE a été initialement engagé courant 2017 – 2018. La CLE du SAGE a statué pour mener à terme ce projet. C'est pourquoi un géomaticien a été recruté par le SMIDDEST fin 2020 afin de relancer le SIGESTUAIRE.

Le dernier trimestre 2020 a été mis à profit pour établir un bilan complet et précis de ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire pour rendre le projet opérationnel. Dans ce sens, le Syndicat a réalisé :

- Un état des lieux technique et financier du projet ;
- Une prise de contact avec l'intégralité des partenaires et des acteurs de la gestion de l'eau ;
- Une réflexion poussée sur le devenir du projet.

➡ Etat des lieux :

Durant les années 2017 et 2018, le projet SIGESTUAIRE a considérablement avancé puisque'une interface cartographique en **phase de test** a été développée. L'interface-maquette contient une première base de données. Bien que la majorité des étapes de réalisation du projet aient été réalisées, il est apparu que cette base de données reflétait l'état des données existantes et accessibles mais ne répondait pas à un besoin utilisateur. La nécessité d'actualiser les attentes des usagers pour finaliser la maquette est l'une des conclusions majeures de l'état des lieux.

Le géomaticien du SMIDDEST a engagé fin 2020 cette phase d'actualisation des **besoins** des partenaires du SAGE et de définition d'une **méthodologie de travail adaptée** pour clôturer le projet.

➡ Echanges avec les partenaires et acteurs de la gestion d'eau et des milieux

De manière générale, la phase d'échange menée fin 2020 a souligné que les acteurs de l'eau s'intéressent de près à ce projet. Le SIGESTUAIRE répond à leur besoin grandissant de mutualisation et des données. Bien que le renforcement de la connaissance à l'échelle estuarienne demeure l'un des moteurs de la démarche, la nécessité **d'accéder facilement** aux données, de **mesurer l'état** de l'Estuaire de la Gironde et **l'amélioration de la visibilité** sur les actions menées, tendent à devenir une réelle nécessité.

➡ Perspectives

Pour l'Estuaire, le SAGE est une instance de **coordination** et de mise en **cohérence d'objectifs** divers selon des niveaux d'échelles enchâssées. Le projet SIG'ESTUAIRE s'inscrit pleinement dans ce cadre puisqu'il suscite la **concertation** entre les acteurs, la mise en place d'un **patrimoine commun** de données géographiques et pour répondre à un **objectif commun**.

Ce projet est une opportunité pour renforcer l'impulsion collective par l'animation du SMIDDEST et son rôle **d'ensemblier** dans le but de mener à terme ce **projet collaboratif**. Enfin, au regard des temps d'échanges et réunion réalisés, les différents partenaires autour du SMIDDEST ont pleinement pris conscience qu'au-delà du renforcement de la connaissance, l'accès aux informations géographiques et la caractérisation de l'état de l'Estuaire sont des enjeux émergents.

Pour la poursuite du projet et suite aux remarques des différents acteurs partenaires, il est essentiel que les données centralisées leur permettent de faciliter leurs missions respectives contribuant aux objectifs du SAGE. Le SMIDDEST a donc replacé le **SAGE, ses enjeux et ses dispositions** au cœur du projet SIGESTUAIRE dont le développement doit être poursuivi en 2021.

§ SEMINAIRE « Données Estuaire »

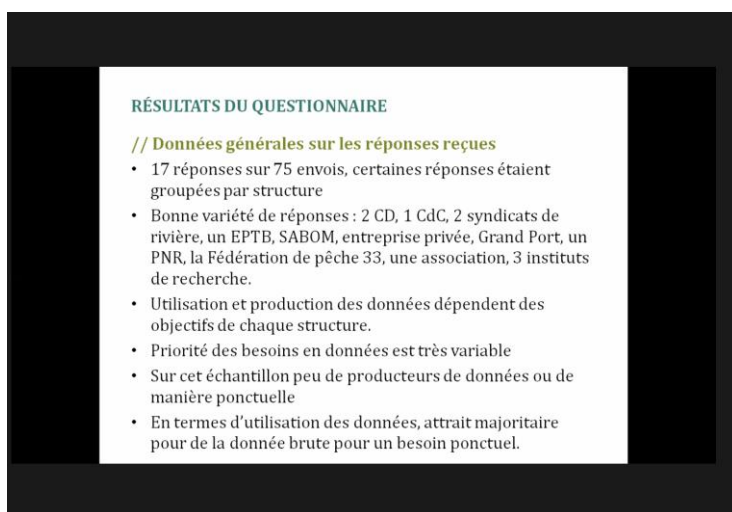
Lors de diverses réunions entre partenaires, le besoin de mutualiser et de partager la connaissance sur les thématiques de l'eau se fait ressentir de façon récurrente. De nombreuses études sont produites, mais elles ne sont pas forcément partagées ou dans des cercles restreints. Ainsi, de nombreuses données existent et sont diffusables mais la plupart des acteurs l'ignorent.

➔ Objectifs

Lors des échanges techniques réguliers entre les équipes en charge de l'animation du SAGE et les partenaires, la question de la coordination scientifique des études et données produites dans l'estuaire de la Gironde a été soulevée. L'organisation d'une journée de partage sur ce sujet sous forme de colloque a été suggérée et validée par le Bureau de la CLE. Le SMIDDEST portant dans ses missions l'organisation/coordination de ce type d'action, et la centralisation des données étant un enjeu du SAGE Estuaire, la structure a été en charge de l'organisation du séminaire en partenariat avec d'autres structures. Le résultat attendu était de faciliter les échanges entre les acteurs de l'eau et ainsi de définir des pistes d'actions pour améliorer la connaissance de l'Estuaire.

➔ Déroulement

Un questionnaire préalable a été envoyé aux différents acteurs de l'eau de l'Estuaire pour connaître leur vision de l'exhaustivité des informations disponibles, leur connaissance des modalités de collecte et d'échanges des données, de leurs attentes.



RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

// Données générales sur les réponses reçues

- 17 réponses sur 75 envois, certaines réponses étaient groupées par structure
- Bonne variété de réponses : 2 CD, 1 CdC, 2 syndicats de rivière, un EPTB, SABOM, entreprise privée, Grand Port, un PNR, la Fédération de pêche 33, une association, 3 instituts de recherche.
- Utilisation et production des données dépendent des objectifs de chaque structure.
- Priorité des besoins en données est très variable
- Sur cet échantillon peu de producteurs de données ou de manière ponctuelle
- En termes d'utilisation des données, attrait majoritaire pour de la donnée brute pour un besoin ponctuel.

Le séminaire s'est déroulé le mercredi 04 novembre 2020 en visioconférence. Le programme en était le suivant :

Matinée :

- une application concrète de la production de données, des modèles pour comprendre le fonctionnement de l'estuaire.
 - Quels modèles sur l'estuaire ? Etat des lieux - **Aldo Sottolichio (EPOC/Université de Bordeaux)**;
 - Anticipation des impacts climatiques en Garonne – **Fabrice Klein (Grand Port Maritime de Bordeaux) et Nicolas Huybrechts (CEREMA)** ;
 - Acquisition et exploitation des données dans le domaine maritime et fluvial – **Marc Lafosse (Energie de la Lune)**.
- la production de données, pour mieux gérer un territoire.
 - État des lieux de la qualité des eaux de surface des bassins versants du syndicat du Moron et perspectives de suivi – **Sébastien Nys (Syndicat de bassin versant du Moron)** ;
 - Présentation du réseau départemental de suivi de la qualité des eaux des rivières de Charente-Maritime - **Lydie Lebars (Conseil Départemental 17)** ;
 - Suivi de la qualité des eaux superficielles en Charente-Maritime, vers le développement d'un outil spécifique aux marais - **Olivier Philippine (UNIMA)**.

Après-midi participatif sous la forme d'ateliers

Atelier 1 :

- Quelles interactions entre producteurs et utilisateurs ?
- Quels obstacles à l'échange de données ?
- Comment améliorer les échanges entre producteurs et utilisateurs de données ? – **Sabine Schmidt (EPOC/Université de Bordeaux) et Valérie Briche (SMIDDEST)** ;

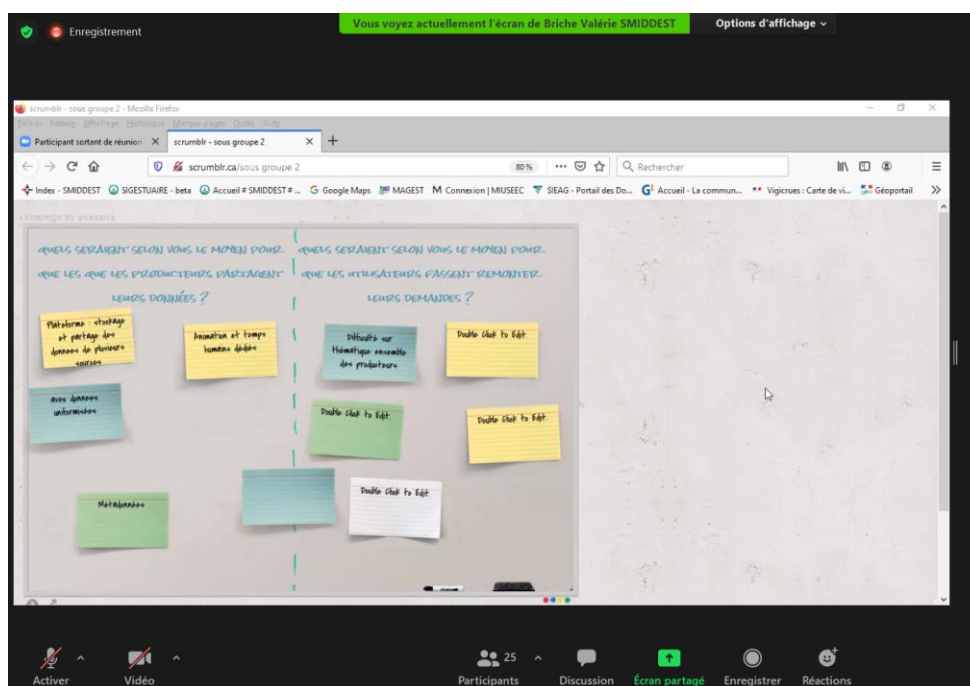


Figure 6: Webinaire sur les données : Ateliers participatifs

Atelier 2 :

- Un outil d'échanges : la mutualisation des données.
- Sous quelles conditions et par quels moyens une mutualisation des données est-elle possible?
- **Juliette Gaillard (EPOC – SMIDDEST)**.

Le séminaire a regroupé 51 participants sur la journée

Conclusions du webinaire :

Atelier 1 :

Un portail ou référentiel permettrait d'orienter les utilisateurs qui souvent ont besoin d'une donnée mais ne savent pas où la trouver. A été précisé que, par retour d'expérience, la mise à disposition gratuite de données peut générer une activité collective très intéressante (stimulation de l'intelligence collective), et amener à l'élaboration de nouvelles idées (en n'occultant pas la donnée du modèle initial qui constitue la base de cette réflexion collective). La mise à disposition de données est donc très importante.

Atelier 2 :

Un portail des données ou métadonnées produites sur l'Estuaire a une valeur en soi et apparaît comme un point de départ pour quelques producteurs de données. La finalité de ce portail ou catalogue est implicite, il s'agit effectivement d'amélioration de la connaissance. Il est important que le porteur du projet de mutualisation apparaisse comme neutre. En conclusion de l'atelier, il a été rappelé qu'un projet d'une telle envergure nécessite des moyens humains, techniques et financiers répondant aux enjeux ambitieux de la mutualisation des données à l'échelle de l'estuaire de la Gironde.

§ TABLEAU DE BORD

La cellule d'animation suit et évalue la bonne mise en œuvre du SAGE sur l'ensemble de ses objectifs et dispositions chaque année. Le bilan détaillé du suivi d'indicateurs prédéfinis est effectué dans le tableau de bord du SAGE. Le calcul des indicateurs a été effectué en 2020 mais n'a pas été publié à la faveur d'une analyse plus globale programmée en 2021.

#4/ PILOTAGE DU VOLET ZONES HUMIDES DU SAGE

// ETAPES PRINCIPALES DE L'ANIMATION

Depuis septembre 2013, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, le SMIDDEST a créé une mission d'animation spécifique autour de l'enjeu « zones humides et bassins versants ». Depuis le 2 décembre 2019, Mme Barbara LALEVE occupe ce poste. L'ensemble des travaux menés dans le cadre de cette mission est élaboré en concertation avec les partenaires du SMIDDEST. A noter que le poste de Chargé(e) de mission « ZH et BV » n'a pas été occupé du 01/07/2019 au 30/11/2019. L'animation du poste a donc repris en décembre 2019, par conséquent, les projets qui n'ont pu être finalisés ou engagés comme initialement prévus en 2019 ont été reportés en 2020.

Les grandes lignes de l'animation "Zones Humides" du SAGE portent sur :

- **Animation** proprement dite : mise en réseau des acteurs et partenaires liés à la préservation et la valorisation des zones humides : animation de groupes de travail, émergence de projets, partage des retours d'expérience, mutualisation de démarches et de moyens.. ;
- **Expertise technique** sur les zones humides et la biodiversité : cette expertise se décline en
 - Rédaction de cahiers des charges pour la réalisation d'études spécifiques, validation du travail des prestataires,
 - Accompagnement des collectivités autour de projets relatifs aux thématiques associées,
- **Conformité avec la réglementation** :
 - Avis sur les dossiers d'Autorisation Environnementale,
 - Veille juridique et réglementaire.

En 2020, l'année a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID 19, les grandes lignes du pilotage de la mission "Zones Humides" ont cependant été déclinées de la façon suivante et ont consisté :



Animation

- Dans un premier temps, à établir le lien entre la nouvelle chargée de mission et les partenaires techniques et institutionnels ;
- A poursuivre les échanges avec les différents acteurs de l'Eau afin d'identifier les opportunités de partenariats;
- A la construction d'un séminaire sur les données disponibles sur l'estuaire de la Gironde, avec l'ensemble de l'équipe du « pôle eau » du SAGE ;



Expertise technique

- A réamorcer les projets prévus précédemment et constituer ainsi un groupe de travail sur la thématique des têtes de bassin versant du SAGE et la Journée Mondiale des Zones Humides 2021 ; sur la thématique « lagunes », une nouvelle dynamique a été discutée avec les partenaires et un projet « étudiants » a été lancé au niveau du SAGE ;
- A apporter une assistance technique aux partenaires :
 - Dans l'élaboration de réponses à appels à projets ou de cahiers des charges d'études relatives à la restauration ou délimitation de zones humides,
 - Dans des comités techniques ou de pilotage de plans de gestion ou des études de territoire comprises dans le périmètre du SAGE ;

- A construire un projet de plan paysage dans la zone tampon du phare de Cordouan en lien avec l'équipe « Cordouan » du SMIDDEST et être la référente pour l'étude sur la richesse biologique du plateau rocheux,



Aspects réglementaires

- A analyser et formuler des avis techniques ou pour le compte de la CLE dans le cadre de saisines des services de l'Etat pour des projets IOTA ou ICPE ;
- A représenter le SAGE dans des démarches de mesures compensatoires au titre des zones humides et dans la phase de cadrage de projets liés à des autorisations environnementales;
- A intervenir lors d'une Master Classe proposée par l'ANEB concernant la préservation des zones humides et le développement de la séquence ERC dans les dossiers réglementaires ;
- A accompagner avec l'équipe du « pôle eau » du SMIDDEST un stagiaire ayant travaillé sur l'intégration des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme du territoire ;
- Assurer une réflexion et une veille scientifique, technique et juridique

// ANIMATION DE COMMISSIONS « ZONES HUMIDES »

§ BILAN de l'animation de la Commission « ZONES HUMIDES »

Ce groupe a été constitué pour répondre à la disposition OA 9 du SAGE : "Afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre des dispositions sur les zones humides, la CLE s'appuie sur un groupe de suivi spécifique animé par le SMIDDEST, composé des services de l'Etat, des collectivités, du SMIDDEST, de représentants des usagers et des élus désignés par la CLE." Ce groupe a un rôle de suivi et de validation des études et inventaires en cours, des projets menés et des outils méthodologiques produits. Il n'y a pas eu de réunion du groupe de suivi en 2019.

Depuis la mise en place de la Commission zones humides (disposition OA9 du SAGE), le nombre annuel de réunions se maintient, sauf au cours des années 2019 (absence partielle de la CM) et 2020 (contexte sanitaire et élections municipales).

Afin de maintenir la mobilisation des acteurs, l'organisation des différents groupes évoluera au cours de l'année 2021 en fonction des besoins :

	GS	GT	Thème(s) GT	Nb réu/an
2014	2	3	GT "Tous sujets"	5
2015	3	2	GT "Tous sujets"	5
2016	2	3	1 GT "Tous sujets" + 2 GT "Estrans"	5
2017	2	3	2 GT "JMZH" + 1 GT "Matinée d'échanges"	5
2018	1	3	GT "MNEFZH"	4
2019	0	1	COFIL National MNEFZH	1
2020	0	4	GT TBV et GT JMZH 2021	4

Tableau 1 : Suivi de l'évolution du nombre annuel de réunions

(GS = Groupe de suivi ; GT = Groupe technique ou Groupe de travail thématique)

Le groupe technique est amené à évoluer en différents groupes de travail spécifiques. Ces groupes seront mis en place en fonction des projets au cours de l'année 2021.

Un groupe de suivi est programmé en 2021 avec les nouveaux représentants du collège des élus.

§ Groupe de travail « Têtes de Bassins versants » (TBV) du SAGE

Ce groupe de travail spécifique a été mis en place afin de suivre l'étude relative à la cartographie des terrains situés en têtes de bassins versants sur l'ensemble du périmètre du SAGE et à la pré-localisation de zones humides potentielles de TBV sur 2 territoires « test » (cf ci-après).

Le groupe de travail s'est réuni de façon distancielle le 17/09/2020, au regard de la situation sanitaire liée à la COVID 19. Ce groupe de travail a également été l'occasion de faire un point d'actualité sur le projet « étudiants » relatif aux lagunes de la rive gauche de l'estuaire et sur le stage relatif à la prise en compte des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme.

Réunion du GT distancielle TBV du 17/09/2020

Ordre du jour :

- 1- Volet technique de l'étude sur les têtes de bassins versants du SAGE EGma
- 2- Stage Eau & urbanisme en cours au smiddest
- 3- Projet étudiants « lagunes »

9 personnes étaient présentes en visio, 7 personnes s'étaient excusées et 4 contributions ont été reçues par mail.

Synthèse

- ⇔ Etude proposée sur l'ensemble du périmètre du SAGE suite à l'étude de 2015-2016 sur un bassin versant test (Artigue-Maqueline)
 - ➔ Objectifs: dresser une cartographie des terrains situés en TBV sur l'ensemble du périmètre du SAGE
 - ➔ Etablir une pré-localisation des zones humides en TBV sur 2 BV test
 - ➔ Démarche préalable à la priorisation d'actions futures pour la prise en compte des TBV à enjeux prioritaires (qualité-quantité de la ressource en eau / biodiversité)
- ⇔ Cahier des charges établi avec les partenaires techniques/financeurs et consultation de 3 prestataires potentiels en novembre-décembre 2020
- ⇔ Analyse des offres et choix d'un prestataire en décembre 2020 – Notification du marché le 17/12/2020
- ⇔ Prestataire retenu: groupement INSELBERG/ECOMETRUM au regard de la qualité technique du mémoire méthodologique, des moyens humains et matériels du groupement

§ Participation aux CLE et aux Bureau de la CLE

Dans le cadre de sa mission d'animation, la chargée de mission Zones Humides a participé aux instances de gouvernance du SAGE Estuaire par la préparation et la tenue de la CLE ou du bureau de la CLE avec l'équipe du Pôle Eau du SMIDDEST :

- 20 février 2020
- 6 octobre 2020.

// ANIMATION: Participation à des COPIL & COTECH

La chargée de mission Zones humides à participé aux plans de gestion et projets de territoire suivants:

- **Plan de Gestion Unique du Marais du Conseiller et des Mattes de Paladon** porté par le Conservatoire du Littoral 33 et le Grand Port Maritime de Bordeaux – Gestionnaire : CPIE Médoc : 1 réunion de lancement – CoPil 1& 2 ;
- **Projet « Valorisons les rives de l'estuaire »** porté par le CdL 33 : présentation de l'étude archéogéographique (1 réunion) – Etude hydrogéomorphologique : 1 comité de suivi ;
- **Plan de gestion des îles affectées au Conservatoire du Littoral 33** : 1 réunion de lancement ;
- **Projet Biodiver[Cité]** porté par Bordeaux Métropole : 2 réunions du comité de suivi ;
- **Restauration de zone humide sur le site « Olives » à Parempuyre** – Bordeaux Métropole : 1 réunion ;
- **Projet CoHEco** du Parc Naturel Marin : 1 réunion de lancement ;
- Point sur les **inventaires ZH 2020** FDAAPPMA 33 et projets 2021 / AEAG-FMA : 1 visioconférence.

Elle a aussi contribué aux réunions de suivi Natura 2000 et MAEC suivantes:

- Marais du haut et du bas Médoc / PNR Médoc
- Marais de Gironde / CARA
- Marais du Bec d'Ambès / Bordeaux Métropole : 4 réunions

// ANIMATION: Rencontres techniques & opportunités de partenariats

Lors de sa mission d'animation et sa présence au sein du réseau des partenaires impliqués dans la thématique "Zones Humides du SAGE", la chargée de mission ZH du SAGE a échangé avec les interlocuteurs suivants :

- Agence de l'Eau Adour Garonne : Caroline Astre – missions de la CM ZH du SAGE ;
- CATER ZH du CD33 : Elodie Bouchon – missions de la CM ZH du SAGE ;
- SIBV Artigue-Maqueline : 1 réunion avec visite sur site avec le technicien rivière ;
- SMBV Jalles de Castelnau et du Cartillon : 1 réunion avec visite sur site avec le technicien rivière ;
- Conservatoire du Littoral 33 : projets en cours en 2020 ;
- Association MIGADO : 1 visio-conférence / ressource halieutique ;
- DDTM 33 : 1 réunion / organisation de la phase d'examen des dossiers réglementaires ;
- I-Sea : 2 réunions / la télédétection au service de l'environnement
- BRGM : 1 réunion / projet AZENA
- Comité Départemental de l'Eau du CD33 : 1 visio-conférence
- CCE : 1 réunion virtuelle avec le CM Natura 2000
- SMBV Centre Médoc : 1 réunion avec le technicien rivière
- PNR Médoc : 1 réunion sur les transversalités charte PNR/SAGE Estuaire
- Parc Naturel Marin : 1 visio-conférence sur le sujet des récifs d'hermelles plateau de Cordouan / 1 visio-conférence équipes PNM/SMIDDEST
- BioSphère environnement : 1 journée de visite des marais de Gironde et boisements alluviaux
- FDAAPPMA : 1 journée – délimitation des zones humides Effectives secteur « chenal du Guy ».

// EXPERTISE TECHNIQUE - ETUDES LANCEES DANS LE CADRE DE L'ANIMATION « ZONES HUMIDES »

§ Etude sur les têtes de bassins versants (TBV) du SAGE

En 2015, le SMIDDEST, a lancé, pour le compte de la CLE, une étude d'inventaire et de cartographie des têtes de bassin versant (TBV) en ciblant un territoire « test », celui du syndicat mixte des bassins versants de l'Artigue et de la Maqueline. L'objectif final était de pouvoir fournir une synthèse de critères et de méthodes à mettre en œuvre, par la suite, sur l'ensemble du périmètre du SAGE.

Le marché, lancé en 2020, vise à l'élaboration d'une étude permettant de poursuivre le travail amorcé en 2015 et de dresser une cartographie des Têtes de Bassins Versants (TBV) à l'échelle du périmètre du SAGE (**disposition Zh10** sur les zones humides particulières), avec une pré-localisation des zones humides potentielles au niveau de 2 territoires test portant la compétence GEMA(PI).

La Chargée de mission a établi un cahier des charges pour lancer une procédure de consultation auprès de 3 prestataires potentiels en mesure de mener à bien cette étude. Ce cahier des charges a été soumis à l'avis du groupe de travail constitué pour ce projet. Une fois les avis recueillis et le cahier des charges revu en conséquence, le marché a été lancé en novembre 2020 et attribué en décembre 2020 au groupement INSELBERG/ECOMETRUM.

⇒ Coût : 23 880 € TTC

⇒ Financement : 50% AEAG – 20% RNA – 10% CD33 et 30% SMIDDEST

§ Projet étudiants « lagunes »

Sur le volet dédié aux zones humides, le SAGE comporte 10 dispositions (décrites dans son **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable**) et 4 règles (règlement), avec des dispositions générales et certaines spécifiques sur les **zones humides particulières**. Les lagunes, véritables réservoirs de biodiversité au sein des continuités écologiques du territoire, sont considérées comme des « zones humides particulières » du SAGE Estuaire. Deux dispositions du SAGE s'y réfèrent spécialement :

- **Zh7** : « Les zones humides particulières »,
- **Zh10** : « Inventorier les estrans et vasières, les **lagunes** et tourbières d'intérêt patrimonial, et les zones humides situées sur les têtes de bassins ».

Le projet « étudiants » a pour objectif de mieux connaître le milieu physique dans lequel se sont développées les lagunes girondines sur le territoire du SAGE (rive gauche, au niveau du plateau landais principalement). Cette amélioration des connaissances sera une première étape pour appréhender la sensibilité de ces milieux vis-à-vis des usages et du changement climatique. Les étapes à réaliser sont :

- Une synthèse basée sur la bibliographie et relative :
 - Aux données géologiques et pédologiques,
 - Aux données hydrologiques de surface (cours d'eau, réseau de drainage...),
 - Aux données hydrogéologiques,
 - A l'occupation du sol,
 - Aux données météorologiques (sur le siècle dernier).

- Des objectifs :
 - de replacer les lagunes dans leur contexte géologique-hydrogéologique (répartition en fonction des formations affleurantes et unités morphostructurales, hypothèses sur leur origine, lien avec les eaux souterraines...) / proposition d'un modèle conceptuel,
 - d'analyser leur position dans les bassins versants et les éventuels liens avec les eaux superficielles (et les aménagements anthropiques),
 - de mettre en évidence le changement climatique comme un potentiel facteur de leur régression
- La proposition de lagunes « pilotes » et d'un protocole de suivi hydro (équipement piézométriques, échelles limnimétriques, pluviomètre,...).

En parallèle: réflexion sur une dynamique territoriale : PNR Médoc, SIABVELG, Conservatoire des Espaces Naturels 33, syndicats de BV du secteur médocain, SMIDDEST : 3 réunions



Synthèse

- ⇒ Projet « étudiants » professionnalisant sur les lagunes situées en partie Ouest RG du périmètre du SAGE (contexte plateau landais girondin)
- ⇒ Groupe de 4 étudiantes retenues au sein de l'école d'ingénieurs ENSEIGID
- ⇒ Objectifs : établir le contexte physique dans lequel s'inscrivent les lagunes (géologie-hydrologie-hydrogéologie-occupation du sol...) et réflexion sur les causes potentielles de recul de ces milieux
- ⇒ Début du projet : décembre 2020
- ⇒ Fin du projet : mars 2021

§ Suivi de la biodiversité sur le plateau de Cordouan

Le SAGE souhaite renforcer la sensibilisation sur les risques sanitaires liés à la consommation de certains coquillages filtreurs sur l'aval de l'Estuaire. C'est l'objectif de la disposition RH 14 du SAGE "Sensibiliser les usagers et protéger le plateau de Cordouan". Cet objectif vient converger avec les objectifs de l'AOT qui délègue au SMIDDEST la gestion du phare de Cordouan et la préservation de son plateau rocheux.

Dans ce cadre, le SMIDDEST a confié une prestation au CPIE Marennes Oléron, association IODDE, de caractérisation et de suivi de la biodiversité marine sur le plateau rocheux de Cordouan ainsi qu'une actualisation des risques liées à la pression de pêche à pied sur le plateau.

La chargée de Mission Zones HUMides du SAGE a été la référente du prestataire concernant les attributs naturels du plateau de Cordouan : elle a encadré :

- Etude menée par IODDE concernant la richesse biologique du plateau de Cordouan et l'actualisation de la pression de pêche à pied. 3 campagnes de relevés ont été menées au cours de l'été 2020 par l'équipe du CPIE Marennes-d'Oléron (IODDE). Rendu de l'étude prévu au cours du premier semestre 2021.
- Potentialités de partenariat avec le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, sujets : Gravelot à collier interrompu – récifs d'hermelles.

§ Projet de « Plan Paysage » dans la zone tampon de Cordouan

La chargée de mission Zones Humides a accompagné la Cheffe de projet "Candidature UNESCO de Cordouan" dans le montage de la réponse à l'Appel à Projet "Plan Paysage" de la DREAL

Objectif : répondre à l'appel à projet « Plan Paysage » 2020 avec l'appui des collectivités et en agrégeant les projets de territoire au niveau de la zone tampon du phare.

La chargée de mission ZH a participé à 15 réunions en visio-conférence ou en présentiel avec les collectivités concernées, les partenaires techniques et les services de l'Etat.

En effet, l'enjeu paysager de la Zone tampon de Cordouan est intimement lié à la préservation des zones naturelles de ce territoire, spécialement ses zones Humides (marais de la pointe de Grave, estrans, plateau de Cordouan) et sa végétation caractéristique (végétation dunaire, forêt littorale).

// EXPERTISE TECHNIQUE: ASSISTANCE AUX PARTENAIRES

La chargée de mission ZH a apporté un appui aux montages de réponses à l'Appel à projets concernant la restauration de zones humides situées en tête de bassins versants :

- SGBV Moron-Blayais : note d'intention
- SMBV JCC : note d'intention
- CCE : note d'intention

Elle a notamment contribué à l'élaboration de cahiers des charges pour la délimitation des zones humides du territoire du syndicat du Moron et du Blayais : 3 réunions.

// CONFORMITE REGLEMENTAIRE: Dossiers et démarche ERC

Les **dispositions Zh3 et Zh5** ainsi que les **règles R2 et R3** concernent la compatibilité et/ou conformité des plans/programmes ou projets avec les objectifs du SAGE concernant les zones humides.

Les dossiers d'autorisation environnementale sont envoyés à la cellule d'animation du SAGE par les services instructeurs de la DDTM (ou DREAL quand il s'agit d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Une sollicitation a été apportée en deux temps :

1- Demande de contribution sur la régularité des dossiers (D.181-17-1 du Code de l'Environnement)

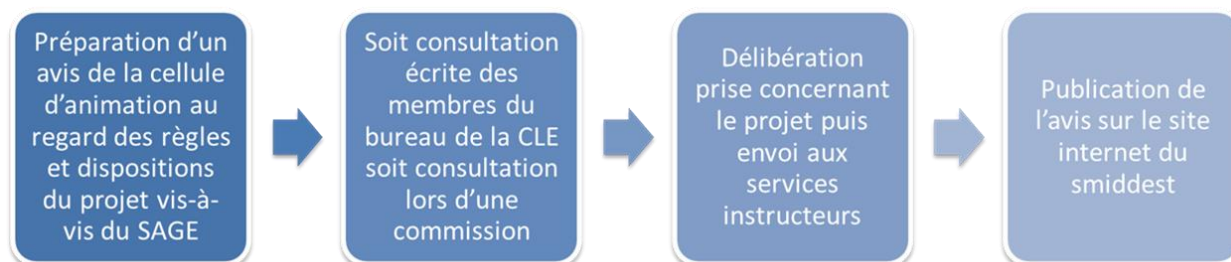
Il s'agit ici d'analyser le dossier pour apprécier s'il comporte les éléments attendus dans le cadre de l'analyse a posteriori de la compatibilité/conformité avec le SAGE (complétude)

⇒ Réponse argumentée de la cellule d'animation à formuler sous 30 jours

2- Saisine de la CLE (R. 181-22 du Code de l'Environnement)

Il s'agit ici d'analyser si le dossier réputé complet et régulier est compatible et conforme avec les dispositions et règles du SAGE.

⇒ Réponse à formuler sous 45 jours (délibération)



En 2020, une quinzaine d'avis technique et d'avis de la CLE ont été rendus.

// CONFORMITE REGLEMENTAIRE: Cadrage de dossiers et comités de suivi de mesures compensatoires ZH

La chargée de mission est intégrée à divers comités de suivi détaillés comme suit :

- Comités intervenant dans le cadrage de projets d'envergure : il s'agit ici, en phase amont du dépôt des dossiers réglementaires, de porter à la connaissance du porteur de projet les éléments attendus à minima dans les dossiers pour l'analyse de la compatibilité/conformité du projet avec le SAGE.
- Comités de suivi en phase travaux : il s'agit ici de suivre lors des phases travaux que les mesures d'évitement et de réduction sont bien respectées par le porteur de projet,
- Comités de suivi de mise en œuvre des mesures compensatoires au titre des zones humides : il s'agit ici de suivre la mise en œuvre et le suivi des mesures compensatoires, voire à préconiser des ajustements si nécessaire.

Au cours de l'année 2020, la chargée de mission a assisté à 13 comités.

// CONFORMITE REGLEMENTAIRE: Prise en compte des Zones Humides dans les documents d'urbanisme

La chargée de mission Zones Humides du SAGE a encadré avec les chargées de mission SAGE et Inondation du SMIDDEST, un stagiaire de Master 2, d'août à décembre 2020, sur le sujet : Quelle place pour l'eau dans les documents d'urbanisme ? Le cas du SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés (encadrement sur 4 mois / 9 réunions internes) a été abordé au travers des thématiques Zones HUMides, Inondations, Pollutions (pluvial/ ruissellement/ zones d'interfaces avec les cours d'eau).

// SENSIBILISATION / COMMUNICATION

§ Journée mondiale des zones humides 2021

La **disposition Zh 2** du SAGE vise à sensibiliser et informer les acteurs locaux et le grand public sur les fonctions et les valeurs patrimoniales des zones humides. Le SAGE participe depuis 2016 aux animations relatives aux JMZH coordonnées sur le territoire par l'association BioSphère Environnement en Charente-Maritime et par l'association Écoacteurs en Médoc (collectif Les Arpenteurs avec le Parc Naturel Régional Médoc), en Gironde.

Le Groupe de Travail JMZH 2021 du SAGE "Estuaire de la Gironde et milieux associés" s'est réuni le mercredi **23 septembre 2020**. L'objectif de la réunion était de reprogrammer, comme en 2018, un évènement fédérateur à échelle de l'estuaire ("Forum Estuarien") en amont des Journées Mondiales des Zones Humides (JMZH) qui seront proposées rive droite (17) et rive gauche (33-Médoc). La réunion a eu lieu entre le SMIDDEST, l'association BioSphère qui coordonne les JMZH RD17, l'association Ecoacteurs en Médoc et le PNR Médoc pour la RG33-Médoc.

La réunion ne présentait pas d'ordre du jour à proprement parlé afin de permettre une vision large des possibilités pour construire cet évènement partenarial qui prendra la forme d'un évènement de lancement des JMZH sur le territoire.

Dans le contexte sanitaire marquant la fin de l'année 2020, les réunions ont par la suite été conduites en visio ou par échanges téléphoniques. L'évènement a du faire l'objet de multiples adaptations en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires. In fine, l'évènement retenu a consisté à programmer :

- Temps 1 : la réalisation d'un film de survol des zones humides estuariennes sur les marais de Gironde (17) et les marais du Médoc. La société Lucas Giraudeau Film a été retenue à cet effet. Les prises de vue ont été programmées dans la première quinzaine de Janvier 2021 pour une restitution du film au cours de la dernière semaine de janvier,
- Temps 2 : soirée spectacle en Facebook Live **le 29 janvier à 20h30** : « A l'Eau, la Terre ? » restituant une enquête de terrain ayant consisté en une psychanalyse des ZH du territoire. Performance artistique mise en scène par l'ANPU (Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine) : artistes Laurent Petit et Patrick Sourdeval. L'enquête de territoire a été programmée lors de la semaine du 4 au 8 janvier 2021, mêlant interviews avec des partenaires techniques et institutionnels, visites de sites, visio-auditions (SMBV Moron-Blayais, Conservatoire du Littoral - délégations 17 et 33, Conservatoire des Espaces Naturels NA, CDC Biodiversité, BioSphère Environnement, pêcheur professionnel et chasseur à la tonne dans le 17, Fédération de pêche 33, Fédération de chasse 33, Agence de l'Eau Adour-Garonne, CPIE Médoc, PNR Médoc et Ecoacteurs en Médoc, Grand Port Maritime de Bordeaux, Agriculteur engagé dans des MAEC dans le 33, élu). D'autres partenaires ont été sollicités par mail : Bordeaux Métropole, FMA, Syndicats de BV, CDC, CATERZH, etc. Une page Facebook « Les Zones Humides sur le Divan », administrée par le SMIDDEST, a été créée pour l'évènement.



Synthèse

- ⇒ Création de la page Facebook « Les Zones Humides sur le Divan » administrée par le SMIDDEST : <https://www.facebook.com/smiddest.fr>

- ⇒ Projet d'évènement artistique pour promouvoir les animations prévues sur le territoire du SAGE, en collaboration avec les structures coordinatrices rives droite et gauche :
 - temps 1 : film avec survol en drone de zones humides sur les 2 rives et mise en évidence des thématiques abordées lors des journées – teaser à sortir semaine 4
 - temps 2 : soirée spectacle en Facebook Live le 29 janvier à 20h30 : « A l'Eau, la Terre? » restituant une enquête de terrain ayant consisté en une analyse des ZH du territoire.

- ⇒ Coût : 10 000 €
- ⇒ Financement : 50% AEAG et 50% SMIDDEST

§ Participation à la Master Classe ANEB

La chargée de mission Zones HUMides du SAGE Estuaire a partagé son expérience sur la mise en oeuvre des sequences "Eviter, Réduire, Compenser" avec un public averti lors d'une master classe organisée par l'ANEB le 15/12/2020 et qui avait pour thème « NATURE EN VILLE, ZAN, ERC, SFN : DES CONCEPTS AUX ACTIONS CONCRETES EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES ». Cette dernière a eu lieu en matinée sous le format webinaire au regard de la situation sanitaire.

Le programme était le suivant :

- Présentation de l'objectif ZAN, avancement et perspectives – **Thomas MARCHAL**, Chef de projet qualité urbaine et cadre de vie - **MTE/DHUP**
- Articulation des démarches ZAN et ERC : retour sur le cycle d'ateliers de L'Institut Paris Région - **Thomas CORMIER**, Urbaniste - **Institut Paris Région** et **Gwendoline GRANDIN**, Ecologue - **ARB Ile de France**
- Foncier économique et démarche ERC sur le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine – **Alix GUILLEMETTE**, Référente développement durable - **Agence d'urbanisme AURH**
- Mise en oeuvre de la séquence ERC et objectifs de préservation fixés pour les zones humides du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés – **Barbara LALEVE**, Chargée de mission zones humides et bassins versants – **SMIDDEST**,

§ Suivi de colloques, séminaires, webinaires

Les séminaires auxquels a participé la chargée de mission Zones Humides du SAGE Estuaire sont les suivants :

- Colloque « Restaurons les zones inondables de notre territoire » / RNR confluence Garonne-Ariège ;
- Conférence de Marc Dufumier sur l'agro-écologie / JMZH 2020 / PNR Médoc ;
- Master Classe « TEN et Zones Humides : faire le choix de s'engager pour son territoire » / ANEB ;
- 2 webinaires : COTITA « ZH et Aménagement » / CEREMA ;
- 2 webinaires : « Nature en ville et Biodiversité » / CNFPT ;
- Journées techniques SAGE : 2 ateliers / MTE ;
- Colloque « Roselières et avifaune » / BioSphère Environnement ;
- Webinaire : « Journée d'échanges sur les données physico-chimiques de l'Estuaire de la Gironde » / SMIDDEST – organisation et administration du webinaire : 5 réunions – 1 journée de tenue du webinaire.

§ Formations

La chargée de mission ZH du SAGE a suivi les formations suivantes dans le cadre de ses missions d'animation

- Site web : 2 journées de formation / Natural Net ;
- « Gestion concertée de la ressource en eau : comment animer le dialogue territorial » : 3 jours de formation en visio-conférence et 2 jours en présentiel / IFREE-AEAG ;
- 1 journée sur le plateau de Cordouan avec le CPIE Marennes d'Oléron.

// PROGRAMME PREVISIONNEL 2021

Le prévisionnel de l'année 2021 est le suivant pour les principales actions :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
JMZH 2021											
Projet « lagunes »	étudiants										
		Etude TBV									
			Stage ERC ZH								
			Wébinaire : plateau de Cordouan								
Dossiers réglementaires											

Tableau 2 : Planning prévisionnel 2020

L'animation des groupes de travail de la commission « zones humides », les comités de suivi et de pilotage ne sont pas détaillés ici, étant intimement liés au développement des projets.

Le partenariat, initié avec l'OFB en 2018, se poursuivra en 2021 afin d'élaborer un document technique issu du travail sur la V2 de la MNEFZH.

La Chargée de mission poursuivra un travail de fond conséquent d'analyse des dossiers réglementaires, d'appui technique aux partenaires/collectivités et de veille scientifique, technique et juridique.

#5/ ANALYSE DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES PREPARATION DES AVIS

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers d'autorisation environnementale (partie Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les volets « inondation » et « zones humides » sont soit analysés par les chargées de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. L'animateur du SAGE coordonne la rédaction des notes de synthèse et proposition d'avis transmises, après validation du Président de la CLE, aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions.

En 2020 :

- 6 dossiers d'autorisation environnementale (IOTA ou ICPE) ont fait l'objet de demandes d'avis du bureau de la CLE :
 - o 3 non conformes / règle R2 du SAGE
 - o 1 compatible et conforme au SAGE
 - o 2 compatibles et conformes au SAGE avec prescriptions
- 7 dossiers d'autorisation environnementale (IOTA ou ICPE) ou évaluation environnementale ont fait l'objet de demandes d'avis de la cellule d'animation dans le cadre de la consultation préalable des services :
 - o 6 avis techniques avec demande de compléments (non compatibles ou non conformes en l'état)
 - o 1 compatible et conforme avec réserves

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE, le bureau de la CLE et la cellule technique ont émis 97 avis sur des projets soumis à la Loi sur l'Eau (cf. figure ci-contre).

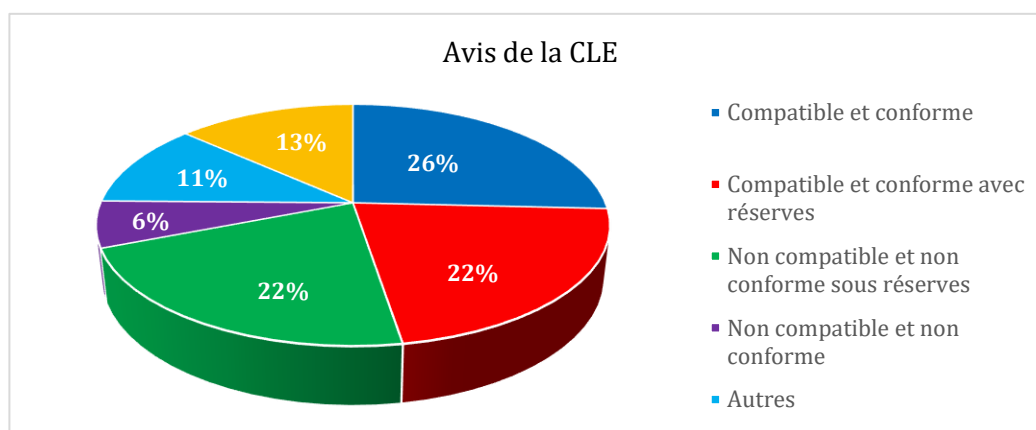


Figure 6 : Répartition des avis de la CLE

Plus de 50% des projets impactent des zones humides et les dossiers de demande d'autorisation sont souvent encore incomplets voire défaillants concernant la mise en œuvre de la démarche Eviter-Réduire-Compenser et la réalisation des inventaires (critère sol notamment).

#6/ MISE EN RESEAU – ANIMATION DU TERRITOIRE

Afin d'assurer la mise en œuvre du SAGE, et dans le but d'assurer un suivi et une représentation du SAGE dans les différents dossiers en cours sur le territoire, l'animatrice du SAGE a rencontré de nombreux acteurs et participé à de multiples réunions (hors réunions internes), auxquelles s'ajoutent les réunions d'échange auxquelles a participé la chargée de mission Zones Humides du SAGE, réunions listées ci-avant..

- **Rencontre IOODE** : 21 janvier 2020.
- **Comité Technique – Valorisation des rives de l'estuaire** : 23 janvier 2020.
- **Rencontre CEN** : 28 janvier 2020.
- **Rencontre PIGMA** : 29 janvier 2020.
- **Réunion de suivi – Projet Territorial de Biodiversité** : 10 février 2020.
- **Réunion – Mesures compensatoire des Zones Humides du Taillon** : 17 février 2020.
- **Comité de Pilotage – Mesures compensatoires « Moulin Duprat »** : 24 février 2020.
- **Réunion Agence de l'Eau Adour-Garonne** : 3 mars 2020
- **Rencontre MIGADO** : 11 mars 2020.
- **Réunion Aménag'eau** : 17 mars 2020.
- **Comité départemental de l'Eau** : 17 mars 2020.
- **Réunion – Plan de Gestion des Sédiments** : 18 mars 2020.
- **Journée Agence de l'Eau Adour-Garonne – Réseau de Contrôle de Surveillance** : 24 mars 2020.
- **Réunions I-SEA** : 31 mars 2020 et 10 juin 2020.
- **Réunion de lancement – Plan de Gestion unique des marais du Conseiller et les Mathes du Paladon** : 14 avril 2020.
- **Réunion Biogaz Médoc** : 6 mai 2020.
- **Prélèvement étude CONTROL** : 12 mai 2020.
- **Projet AZEMA** : 15 mai 2020.
- **Conférence « Programme d'actions Biodiver'Cité #2 »** : 25 mai 2020.
- **Conférence « L'Estuaire pour tous »** : 19 juin 2020.
- **Réunion IFREE** : 27 août 2020
- **Prélèvement étude CONTROL** : 1 septembre 2020
- **Réunion dossier AE Eau Bourde** : 7 septembre 2020
- **Réunion PNR – Transversalité carte PNR / SAGE Estuaire** : 8 septembre 2020
- **Réunion projet forum estuarien 2021** : 23 septembre 2020
- **Comité de suivi environnemental – Projet de recalibrage et renforcement de le RD209** : 24 septembre 2020
- **Réunion Agence de l'Eau Adour-Garonne** : 25 septembre 2020
- **Comité de suivi OIM Aéroparc** : 28 septembre 2020
- **Réunion « cadrage » DDAE** : 19 octobre 2020
- **Comité de Pilotage étude CONTROL** : 20 octobre 2020
- **Séminaire de données** : 4 novembre 2020



Chapitre 2

PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION CONTRE LE RISQUE INONDATION DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Animation du PAPI Estuaire de la Gironde

Cette opération a bénéficié du soutien financier de



1/ ANIMATION DU PAPI ESTUAIRE DE LA GIRONDE

// MISSION D'ANIMATION DU PAPI

Le SMIDDEST étant un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), la prévention du risque inondation fait partie de ses missions principales. Une mission d'animation spécifique autour de l'enjeu « Inondation » a donc été mise en place. Pour l'année 2020, l'animation a été assurée par E. MOULIN.

La chargée de mission "Prévention du Risque Inondation" du SMIDDEST a pour missions principales :

- Coordination et pilotage du PAPI de l'Estuaire de la Gironde labellisé en 2015,
- Pilotage des actions du PAPI sous Maîtrise d'Ouvrage directe du SMIDDEST,
- Expertises spécifiques sur la gestion du risqué, soit au travers des études menées en régie soit sous la forme d'accompagnement des collectivités sur cette thématique,
- Conformité réglementaire de dossiers sur la thématique Inondations.

En 2020, les projets menés dans le cadre de l'animation ont été les suivants :

- Coordination du PAPI complet :
 - ✓ Animation du PAPI
- Réalisation en régie d'action du PAPI :
 - ✓ Action 1.1 - Newsletter du PAPI
 - ✓ Action 1.5 - Pose de repères de crues
 - ✓ Action 1.6 - Préparation du PAPI n°2
 - ✓ Action 1.7 - Protocole de collecte d'informations pendant et après un épisode d'inondation - Diffusion d'un Guide Réflexe type REX Retour d'expérience
- Maîtrise d'Ouvrage d'actions du PAPI complet :
 - ✓ Action 1.2 et 1.8 - Mise à jour du RIG
 - ✓ Action 1.10 - Diagnostic de vulnérabilité des bâtis isolés inondables et des sites classés aux monuments historiques
 - ✓ Action 5.2 - Analyse de la vulnérabilité et propositions d'adaptation des bâtiments des collectivités
 - ✓ Action 5.3 - Adaptation des exploitations agricoles en zone inondable
 - ✓ Action 5.4 - Elaboration et dépôt d'un projet européen sur la résilience des territoires « comment associer les populations pour se préparer aux inondations »
- Expertises et accompagnement sur la gestion du risque inondation :
 - ✓ Extraction de données du RIG
 - ✓ Instruction des dossiers loi sur l'eau
 - ✓ Suivis d'études diverses et Accompagnement des collectivités

// ANIMATION DU PAPI ESTUAIRE DE LA GIRONDE

§ Animation proprement dite

Le SMIDDEST, en tant que porteur du PAPI Estuaire de la Gironde, assure le suivi et l'animation du programme. Dans ce cadre, plusieurs réunions ont été organisées autour du pilotage du PAPI :

- Comité technique du PAPI : le 22 janvier 2020 et le 24 septembre 2020 ;
- Réunions avec la DDTM pour préparer l'avenant.

§ Accompagnement des Maîtres d'Ouvrage d'actions du PAPI

Le SMIDDEST est également présent aux réunions de lancement et de suivi des différentes actions inscrites dans le PAPI, réalisées par les autres maîtres d'ouvrages (Bordeaux Métropole, SPIPA, SMBVAM, Département de la Gironde, SIBV Pointe Médoc et Département de la Charente-Maritime). Sa chargée de mission participe au suivi des actions non inscrites dans le PAPI, mais qui participent à la gestion du risque inondation sur l'Estuaire et qui s'intégreront peut-être à un futur PAPI.

En 2020, la chargée de mission "Prévention du risque inondation" a-t-elle ainsi participé à :

- Réunions avec Bordeaux Métropole et la DDTM pour rédiger le bilan du PAPI,
- Suivi des comités techniques de l'étude de préfiguration du système d'endiguement sur le territoire du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau,
- Accompagnement de la rédaction du CCTP pour une étude d'opportunité du classement des systèmes d'endiguement de la CDC du Grand Cubzaguais,
- Une réunion de sensibilisation à la réalisation des Plans communaux de sauvegarde a été organisée par le SMIDDEST auprès des maires estuariens de Charente-Maritime.

§ Action 1.1 – Newsletter du PAPI

Même si la rédaction et la diffusion d'une newsletter est une des actions du PAPI (Action 1.1 – Communication), elle entre vraiment dans le cadre des missions d'animation et de coordination du PAPI entre les différents partenaires. L'objectif de la newsletter du PAPI a été validé lors du COPIL Communication du 16 Janvier 2017. Il s'agit d'une lettre d'information à destination des élus et partenaires au sens large sur l'avancement du PAPI. Il a été décidé que la newsletter serait diffusée aux membres du Comité de pilotage et du comité technique du PAPI, aux communes du territoire du PAPI (maire et services techniques), aux gestionnaires d'ouvrages ainsi qu'à diverses associations (riverains, protection de l'environnement, etc.).

La quatrième newsletter a été envoyée en Janvier 2021.

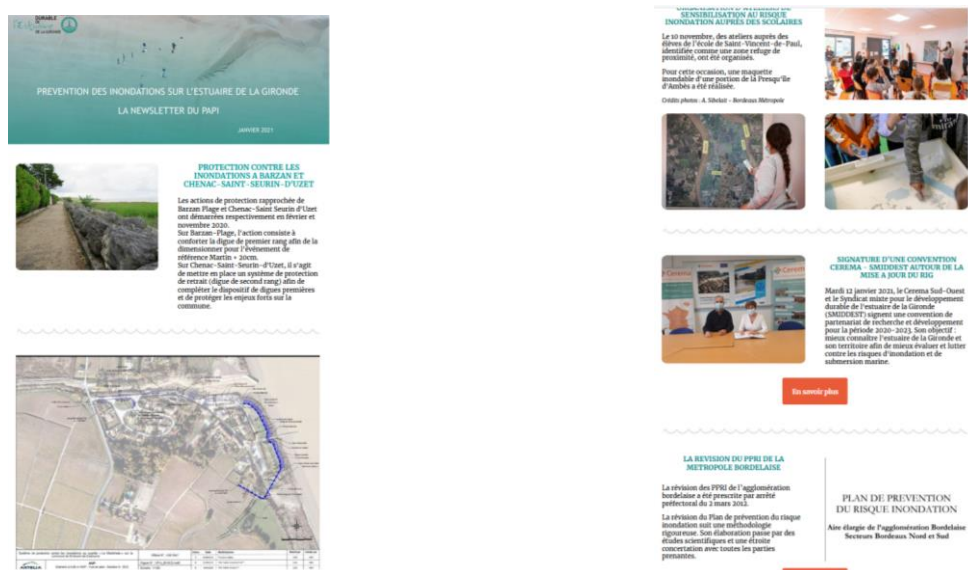


Figure 7 - Quatrième numéro de la newsletter du PAPI de l'estuaire de la Gironde

// REALISATION EN REGIE D'ACTIONS DU PAPI

§ Action 1.5 – Pose de repères de crues

Pour conserver la mémoire locale des crues et faciliter la prise de conscience du risque inondation pour les habitants, l'opération consiste à mettre en place des repères de crues sensibilisateur sur les communes bordant l'estuaire, pour les événements de 1999 et 2010, qui constituent les plus hautes eaux connues sur le territoire. Ces repères seront accompagnés de panneaux explicatifs sur le risque inondation.

Le nombre de communes ciblées pour le développement de cette action est de 17. Chacune des communes a été rencontrée. Le projet de panneau explicatif et sa conception leur ont été présentés.

Les repères et les panneaux explicatifs ont été livrés aux communes, ils seront posés courant 2021.

Une fois, cette phase achevée, une seconde démarche de pose va être lancée auprès de communes qui n'en ont pas encore bénéficié.



Exemple de panneau explicatif

Montant de l'opération : 30 000 €TTC

Financement : FPRNM 15 000 €, SMIDDEST 15 000 €TTC

Durée : Toute la durée du PAPI

§ Action 1.6 – Préparation d'un PAPI n°2

Pour pérenniser une démarche partenariale de gestion du risque inondation sur l'Estuaire de la Gironde, il est nécessaire de réaliser des études, afin de préparer le futur programme d'action du PAPI n°2. Ainsi, ces études seront inscrites dans l'avenant en cours d'élaboration et qui sera déposé en 2021.

Des réflexions ont été menées dans le cadre des comités techniques afin de dimensionner les études préparatoires au prochain PAPI. Une liste de premières études a été discutée au sujet :

- des zones d'expansion de crues,
- des interfaces entre l'estuaire et les bassins versants (incluant le risque de ruissellement),
- du changement climatique et son impact sur l'estuaire,
- de la réduction de la vulnérabilité des activités économiques,
- de la réduction de la vulnérabilité des réseaux (électriques, d'assainissement, etc.).

Ces études seront lancées une fois l'avenant au PAPI labellisé.

Par ailleurs, il est important de concerter l'ensemble des parties prenantes investies sur le territoire et qui ont pour mission la gestion de l'eau et/ou le risque inondation ou de l'aménagement. Ainsi, le SMIDDEST a soumis à l'ensemble des gémapiens de l'estuaire sa stratégie de concertation afin de préparer le prochain PAPI.

Montant de l'opération :

Concertation : Coût = 50 000 € T.T.C

Elaboration du schéma d'aménagement : Coût = 120 000 € TTC

Etude juridique : coût = 12 000 € TTC

AMC : Coût = 120 000 € TTC

Financement : FPRNM 50%, SMIDDEST 50 %

Durée : 2021-2022

// MAITRISE D'OUVRAGE DE CERTAINES ACTIONS DU PAPI

§ Actions 1.2 et 1.8 – Améliorer le Référentiel Inondation Gironde (RIG)

Le RIG est un outil d'aide à la décision vis-à-vis des orientations globales et locales d'aménagement, fondé sur une connaissance précise des caractéristiques morphologiques du territoire et une modélisation hydraulique des principaux phénomènes dynamiques de crue influençant directement les inondations. L'objectif des actions 1.2 et 1.8 du PAPI est de :

- Pérenniser et mettre à jour la base de données du RIG
- Améliorer le modèle du RIG pour le rendre le plus fidèle à la réalité possible

La base de données est agrémentée de nouvelles données de manière systématique dès lors qu'une étude est réalisée sur l'estuaire. Une nouvelle mise à jour du RIG est nécessaire pour prendre en compte l'ensemble des projets d'aménagements hydrauliques autour de l'Estuaire afin que le référentiel représente de la manière la plus précise le risque inondation. Pour cela, le SMIDDEST, en tant que Maître d'Ouvrage, a conventionné avec le CEREMA pour qu'il réalise cette mission.

Cette convention entérine la finalisation du projet de RIG2020. Le modèle est développé sous Télémac 2D. Des premières mises à jour ont été opérées, comme un meilleur maillage des systèmes d'endiguements ou l'intégration des îles et des ponts. Le modèle est aujourd'hui en phase de test en fonction de différents scénarios d'inondation.

Des réunions ont été organisées régulièrement avec l'ensemble des gémapiens et maîtres d'ouvrage du PAPI pour les informer de l'avancée de l'action et pour prendre en compte leurs besoins et projets.

Montant de l'opération : 150 000 €TTC

Financement : FPRNM 75 000 €, SMIDDEST 75 000 €TTC (financements complémentaires en cours de demande auprès de la Région et du Département)

Durée : 24 mois, de 2020 à 2022

§ Action 1.7 – Protocole de collecte d'informations pendant et après un épisode d'inondation - Diffusion d'un Guide Réflexe type REX Retour d'expérience

Pour améliorer la compréhension des phénomènes d'inondation sur l'Estuaire et analyser plus précisément la vulnérabilité du territoire, les catastrophes du passé servent d'outils de référence pour anticiper les catastrophes futures. Ainsi, juste après une catastrophe, il apparaît primordial de quantifier les impacts et les dégâts constatés afin d'avoir une meilleure connaissance des aléas et des risques associés. Cette action nécessite de trouver des relais auprès des syndicats, communes EPCI et des structures GEMAPIENNE, pour réaliser après un événement un repérage des laisses de crues. Régulièrement, le SMIDDEST rappelle aux gémapiens de s'organiser afin de faire des relevés de débordements et de laisses de crue.

Afin de se coordonner à la suite d'une inondation pour mettre en place le retour d'expériences, une réunion a été organisée par le CD33 à l'automne 2020 avec le SPC, EPIDOR, le SMIDDEST, le SMEAG et la DDTM. A la suite de cette réunion, les EPCI et syndicats de rivière ont pu bénéficier d'une sensibilisation à la méthode de relevé de laisses de crue.

§ Action 1.10 – Diagnostic de vulnérabilité des bâtis isolés inondables et des sites classés aux monuments historiques

L'objectif de ce travail est d'identifier les bâtis isolés vulnérables aux inondations sur l'ensemble de l'estuaire, travail initié au cours du PAPI d'intention. La vulnérabilité sera estimée en fonction de la configuration de chaque bâti et au regard des paramètres hydrauliques du secteur environnant.

En fonction des résultats de l'étude, il sera proposé des solutions de réduction de la vulnérabilité au cas par cas et un accompagnement sera proposé aux volontaires dans leur démarche d'acquisition de mesures structurelles. Un diagnostic sur plus de 2038 bâtiments a été réalisé et leur vulnérabilité a été définie en fonction de la hauteur qui concerne le bâti et la présence ou non d'une zone refuge. Cette étude a été finalisée en 2020 et les résultats ont été transmis aux collectivités de l'Estuaire afin qu'elles décident, ou non, de réaliser des diagnostics plus approfondis de ces bâtis afin de leur proposer des solutions de réduction de la vulnérabilité au cas par cas. Dorénavant, le SMIDDEST a une connaissance exhaustive des bâtis vulnérables au risque inondation.

ACTION 1.10

// 1.10 « Diagnostic de vulnérabilité des bâtis isolés inondables »

- 31 communes étudiées, 2024 bâtiments investigués, 160 habitations non investiguées.
- Prise en compte de l'état avec et sans digue
- Définition d'une note de vulnérabilité
 - Hauteur d'eau
 - Présence d'une zone refuge
 - Présence d'un sous-sol

Hauteur d'eau sur le seuil (cm)	Note H	Présence d'un refuge et pas de sous-sol	Présence d'un refuge et d'un sous-sol	Absence d'un refuge et pas de sous-sol	Absence d'un refuge et présence d'un sous-sol
Nulle	0	Nulle	Faible	Nulle	Faible
1 à 10	3	Faible	Moderée	Moderée	Fort
11 à 50	5	Moderée	Fort	Fort	Très forte
51 à 100	15	Fort	Très forte	Très forte	Très forte
>= à 101	20	Très forte	Très forte	Très forte	Très forte

Analyse des enjeux - Fiche de recensement
Fiche n° CA6

Date de la visite : 2019-07-18

Canton : Genosse - Ancien Bordeaux

Commune : Cadzajac

Unité :

Coordonnées du point de référence (en L95 CC45) :

E : 411.875 m

N : 413.823 m

Type d'usage : Habitation

Vocation d'habitation : Oui

Conventuelle : /

Présence d'une zone refuge : Oui

Identification d'un sous-sol : Non

Hauteur de seuil du bâtiment par rapport au terrain naturel au niveau du point de référence (m) : 5.30

Altitude du terrain sur le point de référence (m NGF) : 3.39

Cote de seuil estimée (m NGF) : 3.98

Configuration avec digues

Cote du plan d'eau pour l'événement de référence Tempête 99+28 cm (m NGF) : 4.75

Hauteur d'eau sur le seuil pour l'événement de référence Tempête 99+28 cm (m) : 0.55

Vitesse d'eau devant l'habitation pour l'événement de référence Tempête 99+28 cm (m/s) : 0.39

Note de vulnérabilité : 15 correspondant à une vulnérabilité Forte

Configuration sans digues

Cote du plan d'eau pour l'événement de référence Tempête 99+28 cm (m NGF) : 5.32

Hauteur d'eau sur le seuil pour l'événement de référence Tempête 99+28 cm (m) : 1.42

Vitesse d'eau devant l'habitation pour l'événement de référence Tempête 99+28 cm (m/s) : 0.58

Note de vulnérabilité : 30 correspondant à une vulnérabilité Très forte

Affaire n° 4352500 : Recensement des bâtis isolés inondables sur l'Eclaircie de la Gironde et diagnostic de leur vulnérabilité aux inondations

La deuxième partie de l'étude concernant les monuments historiques a été lancée fin 2020. 10 monuments historiques avaient été ciblés lors d'une étude préliminaire. La première phase de l'analyse de la vulnérabilité des monuments historiques a consisté en une phase de terrain afin de relever la cote NGF de chaque monument. Un entretien avec les gestionnaires des bâtiments a été réalisé pour compléter l'analyse documentaire. L'analyse de leur vulnérabilité est en cours.

Montant de l'opération : 50 000 € TTC

Financement : FPRNM 25 000 €, SMIDDEST 25 000 € TTC

Durée : 2018-2021

§ Action 5.2 – Analyse de la vulnérabilité et propositions d'adaptation des bâtiments et infrastructures des collectivités face aux inondations

Une sensibilisation des EPCI et des syndicats de bassin versant a été réalisée afin de cibler les bâtiments réputés sensibles et de démarrer l'action en fin d'année 2020.

Par la suite, une liste et une cartographie des bâtiments publics en zone inondable ont été réalisées afin de revenir vers les collectivités concernées et de travailler avec elles à la réduction de la vulnérabilité de leurs bâtiments. Cette action va se dérouler progressivement jusqu'à la fin du PAPI.

§ Action 5.3 – Adaptation des exploitations agricoles au risque inondation

L'activité agricole occupe une place importante sur le territoire estuarien et notamment au sein des zones inondables. Or, l'activité, comme toute activité économique, est plus ou moins vulnérable en fonction de nombreuses spécificités (localisation, type d'activité, type de bâtiment...).

Il est donc apparu nécessaire d'évaluer la vulnérabilité de l'activité agricole au regard du risque inondation. La particularité de l'Estuaire est d'être soumis à des inondations fluvio-maritimes dont il faut analyser l'impact sur l'activité en fonction de différents paramètres et notamment la salinité des eaux de débordement. Après avoir étudié cet impact, il sera proposé des mesures de réduction de la vulnérabilité sur l'activité (étude de faisabilité technique et économique de ces propositions) et seront analysées les opportunités de développement de l'activité.

Des échanges ont eu lieu avec les Chambres d'Agriculture de Gironde et de Charente-Maritime. Le SMIODDEST s'est mis d'accord avec elles pour le développement de cette action courant 2020. Un programme a été défini. Les 30 diagnostics de vulnérabilité devraient être réalisés courant 2021.

Montant de l'opération : 40 000 € TTC

Financement : FPRNM 20 000 €, SMIDDEST 20 000 € TTC

Durée : 2019-2021

§ Action 5.4 – Elaboration et dépôt d'un projet européen « Résilience des territoires : comment associer les populations pour se préparer à une inondation »

Compte de tenu du projet d'avenant à la convention cadre du PAPI estuaire prévu pour 2021 et de l'impossibilité à mener l'action 5.4 telle qu'elle fut définie à l'origine (2015), il est envisagé de proposer une modification de cette fiche action.

Ainsi, les maîtres d'ouvrage initialement engagés, le CD33, BxM et le SMIDDEST se sont réunis en 2020 afin de co-construire une nouvelle fiche action qui réponde mieux à leurs besoins et à ceux du territoire estuarien. Ainsi, il ne s'agit plus de mettre en place un appel à projet vers les collectivités mais de réaliser un conventionnement type « recherche/innovation » entre les maîtres d'ouvrage, les experts et le territoire d'étude.

L'objectif de l'action sera de rendre possible l'association de la population à la gestion du risque inondation; en construisant un socle d'échange/partage solide entre citoyens/élus/experts/Etat (par un travail de terrain en psychologie du risque) et en développant une appropriation d'outils de prévention, prévision au plus près des territoires vulnérables. Il s'agit au final d'améliorer la résilience sociale du territoire face au risque d'inondation.

2/ ECHANGES TECHNIQUES SUR LE RISQUE INONDATION

// TRAITEMENTS SPECIFIQUES SUR LE RIG

Les données issues du RIG (propriété du SMIDDEST) doivent être systématiquement utilisées dans toutes les études réglementaires d'aménagement en lit majeur de l'estuaire. Dans ce cadre, le SMIDDEST assure gratuitement l'extraction et la fourniture des données pour tous les maîtres d'ouvrages sauf l'Etat (pris en charge par le CEREMA). Le SMIDDEST a élaboré une convention de mise à disposition des données du RIG aux maîtres d'ouvrages qui effectuent des études hydrauliques sur le territoire estuarien. Elle permet de fournir des données d'entrées du modèle (maillage, topographie et conditions aux limites) sous certaines conditions (notamment un engagement de remise des données acquises).

En 2020, des jeux de données ont été fournis à différents acteurs tels qu'un prestataire de Bordeaux Métropole dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC sur le secteur de Belcier (Bordeaux), ou un bureau d'études qui réalise les études sur Barzan et Chenac-saint-Seurin-d'Uzet, où seront réalisés des travaux de restauration et de rehausse de systèmes d'endiguement. Ponctuellement, des extractions de données sont mises à disposition des collectivités pour des questions précises.

// SUIVIS D'ETUDES

En tant qu'EPTB, partenaire et expert hydraulique, le SMIDDEST est sollicité pour participer à de nombreuses réunions, en dehors de celles organisées dans le cadre du PAPI, ou au suivi des actions non inscrites dans le PAPI, mais qui contribuent à la gestion du risque inondation sur l'Estuaire (et qui s'intégreront peut-être à un futur PAPI). En 2020, la chargée de mission "a-t-elle ainsi participé à :

- Suivi du projet Adapto (vers une gestion souple du trait de côte) porté par le Conservatoire du Littoral sur l'île Nouvelle et sur Mortagne-sur-Gironde,
- Un projet de recherche sur l'hydrodynamique à l'embouchure de l'Estuaire de la Gironde en présence de vagues de tempêtes : un suivi et un accompagnement ont été assurés auprès d'un groupe de chercheurs de l'Université de la Rochelle. Un capteur pour mesurer la hauteur des vagues a été installé sur le plateau rocheux du phare de Cordouan. Des réflexions sont en cours pour pérenniser ce projet à travers de nouveaux fonds.

// PARTICIPATION A DES SEMINAIRES ET COLLOQUES

En 2020, la chargée de mission PAPI a participé à divers séminaires et conférences :

- Coup de fil'eau sur la sensibilisation des élus (3 matinées - ANEB)
- Conférence sur les zones d'expansion des crues (1 journée - Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège)
- Formation au dialogue territorial (6 jours - IFREE/Agence de l'Eau)
- Colloque sur le risque de ruissellement (2 jours - ANEB-SHF)
- Séminaire sur les données physico-chimiques de l'Estuaire de la Gironde, organisé sous format web par le pôle Eau du SMIDDEST. Ce séminaire a réuni une cinquantaine de personnes.

3/ ASPECTS REGLEMENTAIRES DE LA GESTION DU RISQUE INONDATION

// INSTRUCTION DES DOSSIERS LOI SUR L'EAU

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau) des projets du territoire. La partie « inondation » est analysée par la chargée de mission de cette thématique. En 2020, 4 dossiers ont fait l'objet d'une analyse concernant cette thématique. Ils sont présentés ci-dessous, ainsi que l'avis donné pour chaque dossier :

Dossiers instruits	Avis sur la thématique Inondation
Bordeaux Inno Campus Extra-Rocade/Bordeaux Métropole	Impossibilité de conclure
Réparation conduite rejet centrale de Braud-et-St-Louis/CNPE Blaye	Compatible
ZAC Ambarès_Bordeaux Métropole	Remarques formulées – demandes de compléments
Quartier La Maréchal - St-Seurin-de-Cadourne - SMBV Pointe Médoc	Conforme

Tableau3 : Avis sur la thématique Inondation des dossiers règlementaires inscrits

// PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

En 2020, le SMIDDEST a recruté un stagiaire sur une durée de 4 mois afin de mener un travail sur la place de l'eau dans les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux.

Le suivi de ce stagiaire a consisté en la participation à diverses réunions, en la relecture des pré-rapports et rapports et en la participation à la soutenance.

4/ SYNTHESE SUR LA GESTION DU RISQUE INONDATION

En 2020, le SMIDDEST a lancé ou poursuivi 9 actions pour lesquelles il est maître d'ouvrage ou co-maître d'ouvrage :

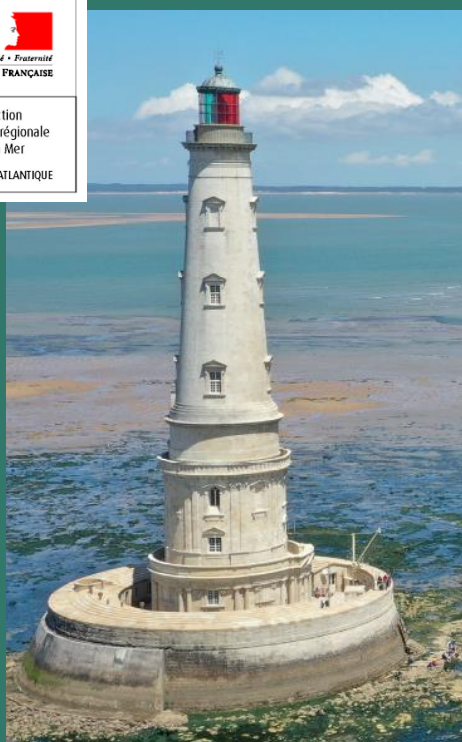
- L'action 1.1 « Communication et sensibilisation » via le lancement de la newsletter,
- L'action 1.5 « Pose de repères de crues »
- L'action 1.6 « Préparation du PAPI n°2 »
- L'action 1.7 « Protocole de collecte d'informations pendant et après un épisode d'inondation - Diffusion d'un Guide Réflexe type REX Retour d'expérience »
- L'action 1.2 et 1.8 « Amélioration du RIG »
- L'action 1.10 « Diagnostic de vulnérabilité des bâtis isolés inondables et des sites classés aux monuments historiques »
- L'action 5.2 « Analyse de la vulnérabilité et propositions d'adaptation des bâtiments des collectivités »
- L'action 5.3 « Adaptation des exploitations agricoles en zones inondables »
- L'action 5.4 « Elaboration et dépôt d'un projet européen sur la résilience des territoires : *comment associer les populations pour se préparer aux inondations* »

Le SMIDDEST réalise également le suivi technique de plusieurs autres actions du PAPI dont il n'est pas le maître d'ouvrage. Il poursuit son travail de coordination des actions à l'échelle de l'estuaire en participant aux diverses réunions organisées par les maîtres d'ouvrages des actions ou futures actions du PAPI.



Chapitre 3

GESTION DU PHARE DE CORDOUAN



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Gestion du phare de Cordouan

1/ GESTION TOURISTIQUE

// LA SAISON TOURISTIQUE

La saison 2020 au phare a été fortement impactée par la crise sanitaire.

§ CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

➡ Période d'ouverture

Le phare a été ouvert au public du 11 juillet au 25 octobre 2020. L'année a été marquée par la crise sanitaire qui a bouleversé la saison touristique. En effet, les travaux de restauration ont été brutalement interrompus à partir du 16 mars du fait du confinement et n'ont pu reprendre qu'à partir du 08 juin. A la reprise des travaux en juin, il ne s'agissait pas de finir la tranche de travaux initialement prévue mais d'organiser la sécurisation et le repli du chantier pour permettre d'accueillir du public le plus rapidement possible.

Un protocole d'accueil du public a d'ailleurs été élaboré, conjointement aux deux concessionnaires, pour renforcer la sécurité des agents travaillant sur site ainsi que celle des visiteurs. L'objectif était de rassurer les visiteurs avec un protocole permettant de respecter les gestes barrières, limiter les contacts et donc limiter les risques de circulation du virus sans pour autant perturber l'expérience de visite.

Le site a été adapté avec matérialisation au sol et dans les marches du phare des distances sanitaires (comptages des marches, sens de circulation...), installation d'affichages spécifiques et installation de distributeurs de gel hydro-alcooliques. Le protocole d'accueil a été soumis et déposé auprès des services préfectoraux.

➡ Grille tarifaire

La grille tarifaire en vigueur pour la saison 2020 est la même que l'année 2019.

Tarifs 2019-2021	Entrée au phare	Traversée Vedettes La Bohème	Traversée Croisières La Sirène
BASSE SAISON (hors juillet/août)			
Tarif unique	7 €	37 €	36 €
Tarif groupe (20 pers. minimum)	6 €	36 €	34 €
Tarif scolaires	5 €	25 €	24 €
HAUTE SAISON (juillet/août)			
Tarif plein	15 €	34 €	34 €
Tarif réduit (enfant - 16 ans)	10 €	32 €	33 €

Tableau 4 : Tarifs 2019-2021

➡ Organisation des visites

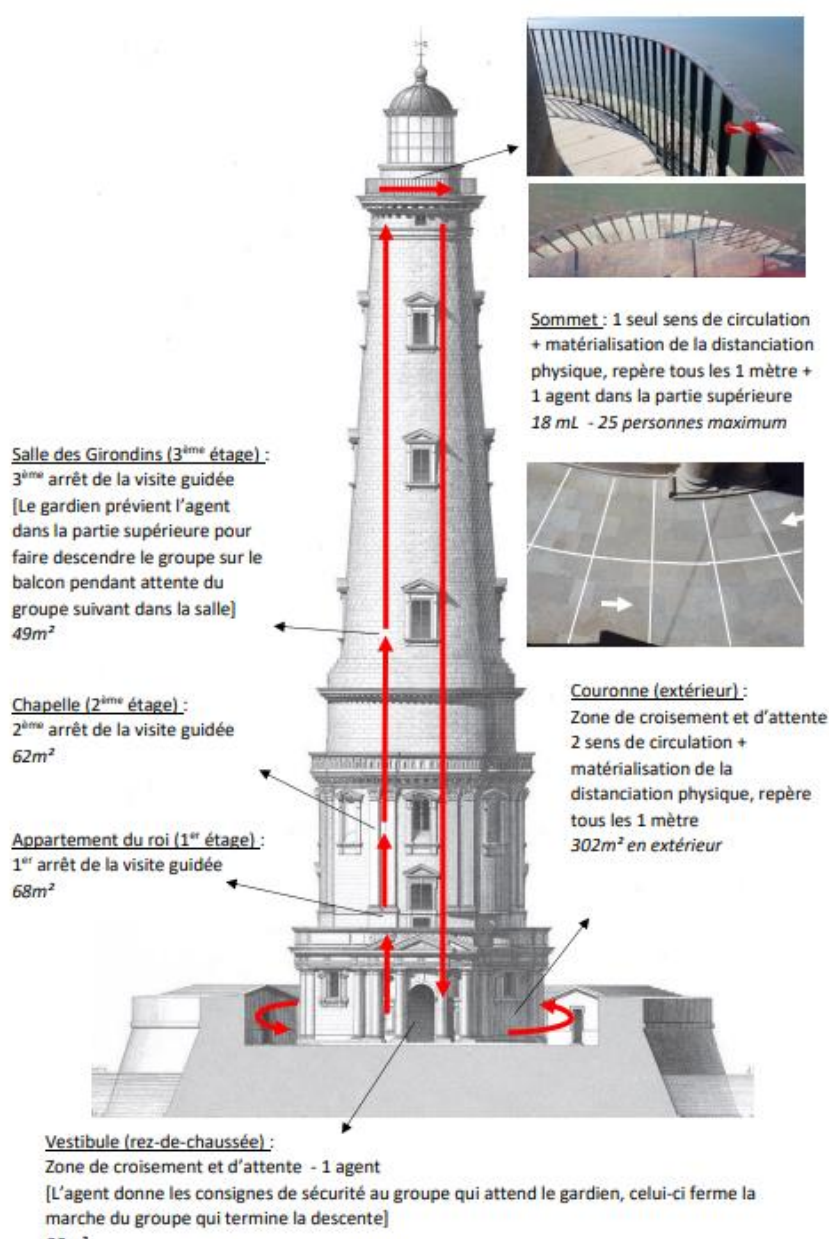
L'organisation des visites en 2020 a fait l'objet d'adaptations spécifiques liées à la crise sanitaire.

L'organisation continue à s'articuler autour de trois points clés : qualité de l'accueil et de la visite / sécurité / gestion des flux. Une équipe est dédiée à la mise en œuvre de cette organisation.

En basse saison, deux gardiens assurent seuls l'accueil, les visites et la gestion des flux. Un agent accueil/sécurité est envoyé en renfort sur site les weekends de mai, juin et septembre, et les jours de forte affluence.

En haute saison, en plus des deux gardiens, deux agents accueil/sécurité sont présents tous les jours pour permettre de fluidifier au maximum les visites tout en assurant le respect des quotas (49 personnes maximum en simultanée dans la tour) et des mesures de gestion des flux spécifiques ainsi que de mesures sanitaires.

Gestion des flux – PHARE DE CORDOUAN - 2020



§ DONNEES DE FREQUENTATION

L'augmentation constante du nombre d'entrée depuis 2017 s'est brutalement arrêtée. La fréquentation a chuté de 24 570 à 15 579 entrées soit une baisse de 36,5%.

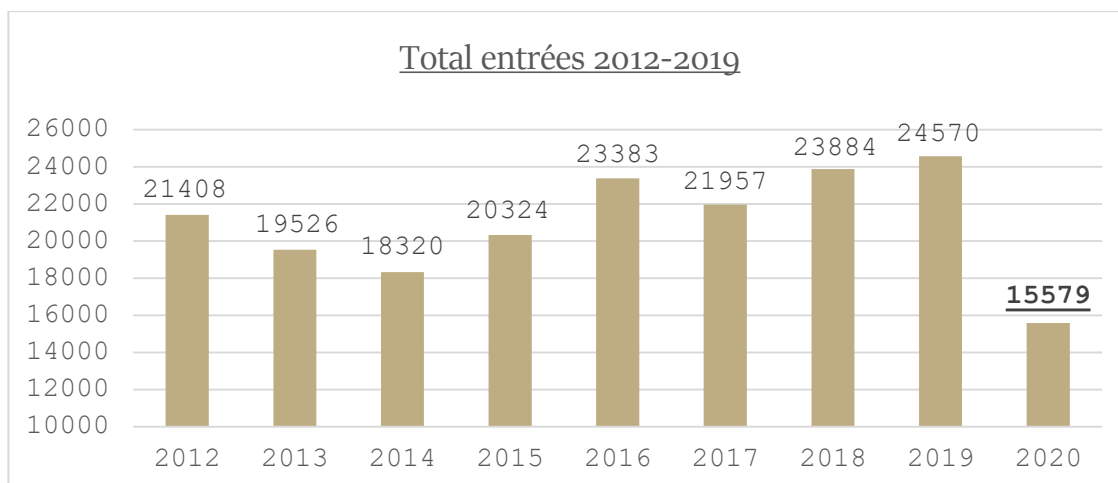


Figure 8 : Total d'entrées au phare depuis 2012

Cette chute de la fréquentation s'explique par :

- La fermeture du phare au public sur la première partie de la saison ;
- La réduction de quota de visiteurs par marée sur la haute saison (180 au lieu de 250 voire 300 quand les conditions le permettaient).

Malgré cela le taux de remplissage a été très important sur l'ensemble de la saison (+ de 80%).

➡ [Détails des entrées par mois](#)

	Nombre d'entrées
JUILLET	4339
AOÛT	6369
SEPTEMBRE	4233
OCTOBRE	638
TOTAL SAISON	15579

Tableau 5 : Total d'entrées mensuelles en 2020

➡ [Détails des entrées par catégorie de visiteurs](#)

Il faut noter la quasi-absence des visiteurs de type groupe et scolaires sur la saison 2020. En effet, le phare était fermé en mai/juin, période à laquelle les sorties scolaires sont traditionnellement organisées, et à partir de mi-septembre un arrêté préfectoral interdisait de nouveaux les sorties scolaires. En ce qui concerne les groupes d'adultes, ils sont en majorité composés de visiteurs seniors. Etant considéré comme un public à risque, il n'est donc pas surprenant que ce type de public ait été très peu présent sur la basse saison.

	Tarif Unique	Groupe	Scolaires	Tarif Plein	Tarif Réduit	JEP*	Semi-exonéré
JUILLET	0	0	0	3552	787		0
AOÛT	0	0	0	5219	1150		0
SEPTEMBRE	3560	26	97	89	89	372	0
OCTOBRE	556	38	0	0	0		44
TOTAL SAISON	4116	64	97	8860	2026		44

*Journées Européennes du Patrimoine

Tableau 6 : Total d'entrées par catégories de visiteurs en 2020

§ DESSERTE DU PHARE DE CORDOUAN

➔ La concession de service

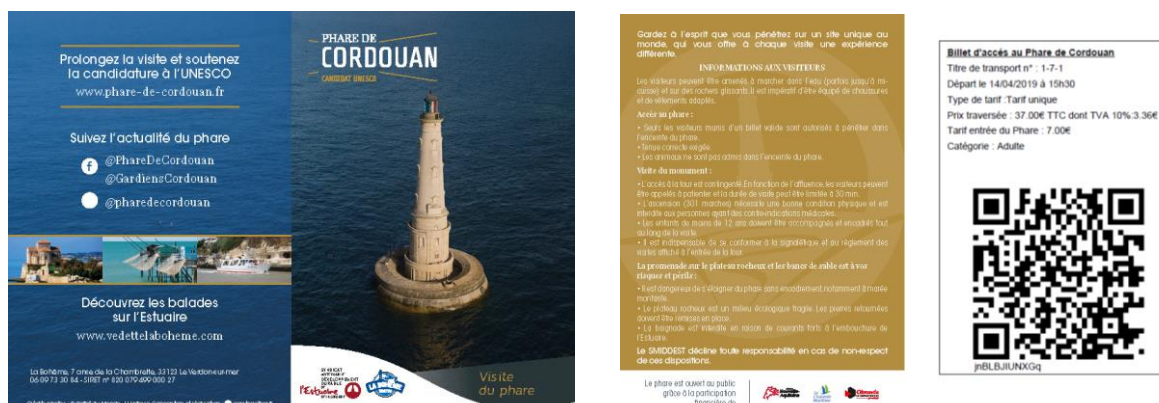
Une concession de service permet la desserte du phare depuis 2 ports depuis 2018. En effet, en 2018, le SMIDDEST a procédé au lancement d'un marché public pour l'organisation de la desserte régulière du phare. Il s'agissait d'encadrer la mise en tourisme du site pour assurer une meilleure maîtrise du développement touristique et pour garantir une qualité de service. Trois lots avaient été proposés pour permettre des départs depuis les trois ports principaux : Le Verdon-sur-mer, Royan et Meschers-sur-Gironde. Ce dernier s'est trouvé infructueux à l'issue de la procédure.

Les deux concessionnaires ayant remporté le marché pour une durée de trois ans (2019-2021) sont :

- Vedettes La Bohème au Verdon-sur-mer (Port Médoc)
- Croisières La Sirène à Royan.

Ils disposent tous les deux d'un chaland amphibie leur permettant d'accéder plus facilement au site.

Une billetterie en ligne permet de gérer en direct les quotas de tickets mis à disposition des concessionnaires, les horaires de départ des navires et de voir en temps réel le nombre de tickets vendus pour anticiper l'organisation des groupes au phare. Les concessionnaires peuvent imprimer uniquement la quantité de tickets nécessaire en fonction du nombre de clients (impression préalable, par le SMIDDEST, de tickets qualitatifs comprenant un encart vierge destiné à l'impression de QR Codes par le concessionnaire – cf. *visuel ci-dessous*). Le contrôle des tickets se fait alors par scan par le concessionnaire au moment de l'embarquement puis par les gardiens à l'arrivée sur site.



Modèle ticket d'entrée au phare recto/verso - concessionnaire

➔ Conséquences de la crise sanitaire pour les concessionnaires

L'activité des deux concessionnaires a souffert de la situation sanitaire, aussi bien pour la desserte du phare que pour les croisières sur l'estuaire de la Gironde.

La saison a été difficile à gérer dans la mesure où les évolutions contextuelles en particulier la réglementation et les conditions sanitaires imposées, étaient rapides et peu prévisibles. Malgré ce contexte difficile, le service a été rendu. Les concessionnaires ont fait preuve de souplesse, de réactivité et d'une grande capacité d'adaptation pour procéder aux ajustements nécessaires pour maintenir l'activité.

❖ Détails des entrées par concessionnaire

	Vedettes La Bohème (Le Verdon-sur-mer)	Croisières La Sirène (Royan)
JUILLET	2063	2097
AOUT	2868	3207
SEPTEMBRE	1809	2246
OCTOBRE	292	342
TOTAL SAISON	7032	7892

Tableau 7 : Total d'entrées par concessionnaire en 2020

Les entrées concessionnaires représentent 95,8% du total des entrées pour la saison 2020 contre 98% en 2019. La répartition des entrées entre les concessionnaires est, quant à elle, toujours relativement équilibrée (47,1 % pour Vedettes La Bohème et 52,9 % pour Croisières La Sirène).

➔ Entrées par les plaisanciers

Les plaisanciers sont les personnes débarquant sur le site par leur propre moyen et sans utiliser les navettes des concessionnaires. Ils se présentent directement à l'entrée du phare pour acheter leur ticket auprès du gardien. En cas de forte affluence, ces personnes peuvent être amenées à patienter à l'extérieur de l'enceinte (15 à 45 mn). Dans le pire des cas, le gardien peut refuser l'accès s'il juge impossible de garantir à chaque visiteur un temps d'accès minimum de 30 mn ou si l'arrivée des visiteurs est trop tardive par rapport à l'heure de basse mer.

Les bancs de sable ne cessent de se déplacer au grès des tempêtes hivernales et du fort courant à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Depuis 2017, le chenal d'accès se trouvant à l'intérieur des bancs de Cordouan s'est refermé rendant l'accès au site plus difficile. Malgré la situation sanitaire, le nombre de visiteurs plaisanciers se maintient. Les entrées plaisanciers ne représentent que 4,2 % du total des entrées sur l'ensemble de la saison.

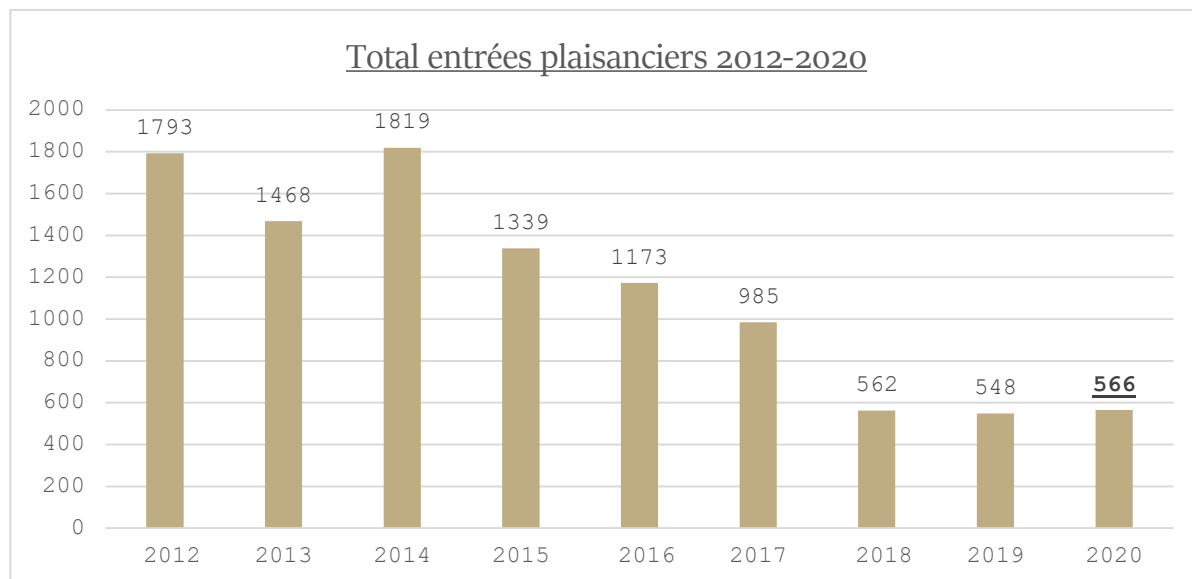


Figure 9 : Total d'entrées mensuelles en 2020

§ SERVICES FOURNIS AUX CLIENTS



Espace de vente fermé

L'appartement de l'ingénieur dans lequel se trouve l'espace de vente a été fermé au public en 2020. Le protocole sanitaire en vigueur ne permettait pas de proposer ce service.



Enquête clientèle et de satisfaction

Une enquête a été mise en place en début d'année. Elle n'a pu être menée à bord des bateaux en raison de la saison écourtée et de la fréquentation peu représentative sur cette saison 2020. Elle sera reconduite en 2021.

// LES PROJETS DE MEDIATION

Depuis 2015, le SMIDDEST attache une grande importance à la médiation. Il s'agit d'intéresser le public et de partager les connaissances. Sur site et compte-tenu des contraintes de visite, la médiation humaine est au cœur du dispositif. Le visiteur est plongé dans un univers maritime isolé. La scénographie est volontairement très épurée pour laisser la part belle à la rencontre avec le monument et son environnement. La traversée en bateau fait partie de ce processus d'immersion. Les gardiens qui vivent au phare accueillent les visiteurs et leur présentent en quelques mots le monument, son environnement et l'organisation de la vie sur place. L'approche humaine prend tout son sens dans ce contexte.

§ LES OUTILS DE MEDIATION SUR SITE

Différents outils de médiation permettent aux visiteurs d'acquérir des clés de lecture pour comprendre l'histoire du phare, son contexte, son évolution...

- un livret de visite (traduit en anglais et en allemand) pour guider le visiteur tout au long du parcours



- des panneaux d'interprétation dans la couronne (traduit en anglais) pour approfondir quatre thématiques importantes liées à Cordouan (la position stratégique à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, les hommes qui font ou ont fait l'histoire du phare, l'exceptionnelle architecture du monument, l'exemplarité de Cordouan dans l'histoire des phares).



- deux panneaux supports dans le vestibule (rez-de-chaussée) pour expliquer l'évolution architecturale du monument et l'évolution de la lanterne de son premier allumage en 1611 à aujourd'hui.



- une salle d'exposition de 12 m². En 2020, nous avons accueilli l'exposition « Nuits d'estuaire » du photographe Clément Chambaud. Le public a ainsi pu découvrir sa série de photographies présentant les rives de Gironde et de Charente-Maritime à la lueur des étoiles



§ LES ACTIONS PEDAGOGIQUES EN DIRECTION DES SCOLAIRES

➔ Les sorties scolaires

Malheureusement, en raison de la pandémie de COVID-19, seules deux sorties scolaires ont eu lieu en 2020, sur les 12 initialement prévues. Ces sorties ont toutes été reportées au printemps 2021 (si les conditions sanitaires le permettent). Une journée spécialement réservée aux scolaires devait avoir lieu à l'occasion du dispositif national « Levez les yeux ! » (vendredi 18 septembre), mais a également été annulée en raison de la pandémie.

➔ Le projet Aire Marine Educative

Une aire marine éducative (AME) est une zone maritime littorale de petite taille gérée de manière participative par les élèves d'une classe de cycles 3 et 4 (CM1 à la 3^{ème}) en association avec une structure référente.

Il s'agit d'une démarche éco-citoyenne mettant les élèves au cœur d'une réflexion collective sur la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel marin impliquant la commune et les usagers de ce patrimoine. Ce dispositif permet de responsabiliser les élèves à la gestion d'un espace marin proche de leur lieu de vie, de leur faire connaître et comprendre les écosystèmes marins, les activités maritimes et leurs interrelations. Pour reconnaître l'engagement des écoles, le label « Aire marine éducative » est décerné chaque année aux écoles qui s'engagent et mettent en place des actions structurantes selon 3 axes « **connaître, vivre et transmettre la mer** ».

Le SMIDDEST est associé au projet de deux établissements scolaires labellisés « Aires Marines Educatives » par le Parc Naturel Marin de l'Estuaire et de la mer des Pertuis : l'école élémentaire du Verdon-sur-Mer et celle de Saint-Georges-de-Didonne. Ces classes ont fait de la biodiversité du plateau de Cordouan leur thème principal de leur projet annuel 2020-2021.

§ LES ACTIONS DE DECOUVERTE DU PLATEAU ROCHEUX

Une sortie de sensibilisation à la biodiversité du plateau rocheux a été organisée le samedi 19 septembre 2020 à l'occasion des Journées du patrimoine, en partenariat avec le CPIE Médoc. Une belle occasion pour le public présent ce jour-là de se rendre compte de l'incroyable biodiversité du lieu.



§ LES ACTIONS DE MEDIATION HORS LES MURS

Plusieurs événements et manifestations ont été planifiés mais les contraintes sanitaires ont entraîné de nombreuses annulations.

Un cycle de conférences

Deux conférences ont été organisées pour valoriser le phare :

- Vendredi 28 février à Vaux-sur-Mer, en partenariat avec la mairie,
- Jeudi 05 mars à Royan, en partenariat avec le service patrimoine de la ville.

- Une journée conférence au Musée Mer Marine (Bordeaux)

Samedi 6 septembre, le SMIDDEST a organisé en partenariat avec les services de l'État une journée dédiée au phare de Cordouan au Musée Mer Marine de Bordeaux, dans le cadre de la candidature à l'UNESCO. Au programme : expositions, conférences, table-rondes, ateliers pour les enfants...

200 personnes se sont déplacées pour écouter les différents intervenants et participer aux ateliers.



- Une conférence en ligne avec l'Ambassade de France au Kazakhstan

Dimanche 20 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le SMIDDEST était l'invité de l'Ambassade de France au Kazakhstan pour proposer une conférence sur le phare de Cordouan, dans le cadre de sa candidature à l'UNESCO, à destination du public francophone ou apprenant le français du Kazakhstan.

➔ Début de résidence artistique au Verdon-sur-Mer

Comment faire (re)découvrir un territoire aux populations qui y vivent ? Comment faire en sorte qu'elles se réapproprient leur patrimoine ?

Ces questionnements ont poussé le SMIDDEST à engager un travail de développement culturel autour du phare de Cordouan et, plus largement, de l'estuaire de la Gironde. Dans ce contexte, le SMIDDEST accompagne un projet de création artistique sur la Pointe Médoc de la compagnie de théâtre Opéra Pagai (Bordeaux), en partenariat avec la commune du Verdon-sur-Mer. L'équipe a commencé son travail de résidence au mois d'octobre 2020 et le travail va se poursuivre jusqu'à la fin de l'été 2021.



➔ Participation à des événements

Le SMIDDEST a participé au village d'Extrême Cordouan à Saint-Georges-de-Didonne.

// LES ACTIONS DE PROMOTION

Les actions de promotion ont été réadaptées en fonction de la saison écourtée et en anticipant un budget moindre lié à la baisse des recettes d'entrées au phare.

➔ Lancement de la marque Phare de Cordouan :

Le lancement de marque prévu pour juillet 2020 concomitamment au comité du patrimoine mondial a été repoussé au début d'année 2021 suite à l'annonce du report du comité.

Document d'appel

La réédition prévue avec la nouvelle marque a été annulée. Nous n'avons pas imprimé de nouveau document d'appel afin d'écouler les stocks existant avant une réédition prévue en 2021.

Les bourses d'échange de documentation assurées par les ADT des deux départements ont été annulées.

La distribution a été assurée sur les territoires de Royan Atlantique et Médoc Atlantique par les services d'IEPR (25 000 exemplaires). Le réseau des campings de Gironde affilié à Camping TV a été couvert avec 5 000 exemplaires.



Vidéo promotionnelle

La vidéo promotionnelle créée en 2019 a été diffusée dans les hébergements touristiques de Gironde (hôtellerie et hôtellerie de plein air du réseau Camping TV), sur les réseaux sociaux, sur les bacs, à l'occasion de manifestations grand public. Elle a également été partagée avec l'ensemble des partenaires sur le territoire.



Réseaux sociaux

Facebook

- un compte officiel « Phare de Cordouan » qui regroupe **10 006 abonnés soit 28.5 % de hausse par rapport à 2019**

Un jeu concours sponsorisé à l'occasion de la réouverture a permis plus de 25 000 vues supplémentaires de notre page Facebook et des centaines d'abonnés supplémentaires. Le ciblage était orienté vers les prospects de proximité soit un rayon 100 km autour du phare selon les indications de déplacement autorisés édictées par le gouvernement sur cette saison. Peu de désabonnement indiquent une ligne éditoriale qui regroupe des fidèles du phare de Cordouan. Les interactions nombreuses sur chaque post confirment cette communauté fidèle et active.

- un compte dédié aux gardiens « gardiens Cordouan » qui regroupe près de 15 000 abonnés. 92 post ont été publiés dont 62 entre mars et mai (période de confinement) permettant ainsi de garder un lien avec la communauté alors que le phare était fermé au public.

Instagram :

21 posts publiés en 2020 regroupant 2400 abonnés

You-tube

L'ensemble des vidéos postés sur la chaîne a enregistré 7 206 vues en 2020 soit 109 heures de visionnage et 24 nouveaux abonnés.

Newsletter

Les campagnes emailing sont désormais envoyées via la plateforme Send in blue, spécialiste français du marketing digital respectant les conditions RGPD européennes.

5 newsletters ont été envoyées en 2020. Le taux d'ouverture pour chaque campagne se situe entre 40 et 50%, ce qui est supérieur à la moyenne d'ouverture des newsletters de sites culturels (moyenne 32%).

L'audience compte en fin d'année 5692 contacts (+ 34% d'augmentation)

Des nouvelles du phare de Cordouan - novembre 2020



Candidature au patrimoine mondial

La candidature du phare de Cordouan pour son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sera examinée en juin/juillet 2021 à FUZHOU (Chine).
L'appel à la mobilisation générale demeure d'actualité !

[Rejoignez le comité de soutien en ligne](#)



Des ambassadeurs pour l'UNESCO



Une convention avec le Parc Naturel Marin

Site internet

Le confinement et la nécessité de mise en adéquation avec la nouvelle marque a permis de repenser le site internet Phare de Cordouan. L'année 2020 a été mise à profit pour revoir la structuration du site internet, ses contenus, ses fonctionnalités. Un nouveau site internet sortira en 2021.

E-réputation

L'e-réputation, ou la notoriété du phare sur internet est suivie sur les réseaux sociaux mais également sur des sites spécifiques.

La notation des prestations du phare est très bonne et chaque avis reçoit une réponse personnalisée.

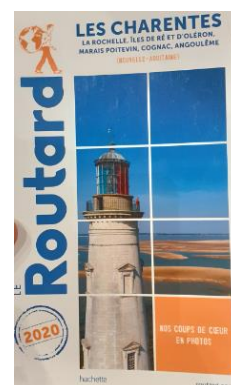
- Tripadvisor : note 4.5/5 – la moyenne des notes durant la période d'ouverture 2020 est de 5/5.
Les bonnes notations et la bonne gestion de l'e-reputation a permis à Cordouan de recevoir le prix
- Google Avis : note 4.8/5. De nombreuses photos sont également publiées par les visiteurs après leur visite.



Guides touristiques ou éditions partenaires

Un suivi de l'e-réputation a également été effectué auprès des guides touristiques privés. Des mails argumentés ont pu être envoyés lorsque les commentaires étaient critiques notamment sur le cout de la traversée.

- Petit Futé Gironde 2020/2021 : 2**
- Lonely Planet Charente Maritime Vendée 2020 : Coup de cœur « à ne pas manquer »
- Routard Bordelais 2020 : 3***
- Routard Royan 2020 : 1* avec bon commentaire et fait la couverture
- Routard 2020 œnotourisme en Gironde : 3***



Nos partenaires nous ont également offert des encarts dans leurs éditions :

- Guide des activités de l'OT Royan Atlantique
- Guide de l'OT Médoc Atlantique
- Un air de Bordeaux
- Tickets du Bac de Gironde
- Route des phares de Gironde Tourisme

// LA PRESSE

§ ACCUEIL PRESSE

66 demandes presse ont été reçues en 2020 (+65% par rapport à 2019). 49 demandes ont reçu des retours positifs (envoi de photos, communiqués ou dossiers de presse, interviews ou accueil sur le phare). 18 accueils sur le phare ont été organisés dont 5 ont donné lieu à au moins une nuitée au phare (Radio amateur + Le Pèlerin + Charente Libre + Des Racines et des ailes + Figaro Magazine).

2/ CANDIDATURE A L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

// LA DEMARCHE

En 2016, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les collectivités et les partenaires, lance officiellement la candidature. Cette candidature émane de la volonté forte de partager la valeur symbolique, historique et architecturale de ce « monument-phare », pour le préserver, le gérer efficacement et durablement, et nouer des partenariats avec d'autres sites dans le monde.

Cette volonté de porter haut le rayonnement et la conservation de ce bien exceptionnel se concrétise aujourd'hui par une candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. La candidature mobilise toute une région dans une vision pérenne, respectueuse et ambitieuse du monument et de son environnement. Elle soulève aussi un engouement des habitants et des médias.

Le SMIDDEST porte la candidature avec le représentant de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine : Mme La Préfète.

La France ne peut présenter qu'un bien par an au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le 31 janvier 2019, le Président de la République choisit le phare de Cordouan **pour la candidature française au Patrimoine mondial de l'Humanité**. La sélection nationale est définitivement acquise ; aussi, la procédure internationale devait se dérouler sur 18 mois jusqu'en juin/juillet 2020, date initiale de la décision du Comité du patrimoine mondial.

Le Comité du Patrimoine mondial devait se réunir à Fuzhou en Chine du 29 juin au 06 juillet 2020 pour annoncer sa décision. Ce rendez-vous a été reporté à 2021 du fait du contexte sanitaire.

// LES ETAPES DE LA PROCEDURE INTERNATIONALE

§ INSTRUCTION DU DOSSIER

Le dossier de candidature pour une inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial a été déposé le 31 janvier 2019 dernier auprès du Centre du Patrimoine Mondial. La complétude du dossier a été validée pour ensuite être soumis à l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites), chargé d'en assurer l'évaluation scientifique et technique pour le Comité du patrimoine mondial.

En 2020, la Cheffe de projet Candidature a poursuivi son travail d'appui à l'instruction du dossier par la production d'un rapport annexe de réponses aux questions de l'ICOMOS, envoyé en février 2020 aux services instructeurs du Ministère de la Culture.

Les COPIL se sont poursuivis en 2020 mais en suivant l'actualité du Comité et l'incertitude de sa tenue.

§ PREPARATION DU COMITE

Même si le report du Comité du Patrimoine mondial a été annoncé dès Mars 2020, l'année 2020 a été mise à profit par la Cheffe de projet pour produire certains supports nécessaires pour la tenue du Comité. En particulier, ont été réalisés en 2020 :

- Une plaquette sur la candidature, en français et en anglais
- Un film de promotion de la candidature, décliné en version "Candidature" et en version "Inscription". Le film a été réalisé par Real Factory

// DES SOUTIENS POUR LA CANDIDATURE

§ COMITE DE SOUTIEN EN LIGNE

Le comité de soutien en ligne mis en place depuis le lancement officiel de la candidature en 2016 a poursuivi l'augmentation du nombre de soutiens, augmentation limitée au vu du contexte sanitaire. Le nombre de soutiens fin 2020 était de 13 000 personnes.

§ MOBILISATION D'AMBASSADEURS

La dimanche 18 octobre, des personnalités de renommée nationale et internationale, ont visité le phare de Cordouan, sur invitation de la Préfète de Région et de la Présidente du SMIDDEST, afin de mieux connaître le site et de se mobiliser pour soutenir sa candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces personnalités incarnent les thématiques fortes du phare (histoire maritime, navigation, optique, environnement, etc.) :

- Isabelle AUTISSIER, navigatrice et écrivaine
- Christian BUCHET, historien et économiste de la mer
- Catherine CHABAUD, navigatrice et journaliste, Députée européenne
- Gérard MOUROU, physicien en optique, prix Nobel de physique 2018
- Yves PARLIER, navigateur et ingénieur en matériaux composites

Cette visite leur permettra de porter haut et fort le rayonnement de la valeur exceptionnelle du phare au travers d'initiatives personnelles discutées avec le SMIDDEST, la Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique (DIRM SA) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC NA).





Chapitre 4

BILAN ADMINISTRATIF ET FINANCIER

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Bilan administratif et financier

1/ APPROCHE ADMINISTRATIVE

// RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

§ LISTE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical du 5 mai 2020

N°	OBJET	DATE
2020-01-01	Modalités de déroulement du Comité Syndical en audio-conférence	05/05/2020
2020-01-02	Délégation pour autorisation de signature d'une ligne de trésorerie	05/05/2020
2020-01-03	Budget principal 2019, budget annexe Cordouan 2019 et budget annexe Gestion de l'Eau 2019- Arrêt des comptes de gestion du receveur	05/05/2020
2020-01-04	Approbation du compte Administratif 2019 du Budget Principal	05/05/2020
2020-01-05	Approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Annexe Cordouan	05/05/2020
2020-01-06	Approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Annexe Gestion de l'Eau	05/05/2020
2020-01-07	Affectation du résultat 2019 Budget Principal	05/05/2020
2020-01-08	Affectation du résultat 2019 Budget Annexe Cordouan	05/05/2020
2020-01-09	Affectation du résultat 2019 Budget Annexe Gestion de l'Eau	05/05/2020
2020-01-10	Modification de l'acte constitutif de la régie d'avances	05/05/2020
2020-01-11	SAGE Estuaire : poursuite du projet Control 2020 - Demande de subventions	05/05/2020
2020-01-12	SAGE Estuaire : poursuite du projet SIGESTUAIRE - Création d'un poste non permanent géomaticien	05/05/2020
2020-01-13	Accord-cadre avec l'association île d'Oléron Développement Durable Environnement (IODDE) - Cadre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Marennes-Oléron	05/05/2020
2020-01-14	Partenariat avec L'Université de La Rochelle - Intention de répondre à l'appel à Projet de la Fondation de France "Les futurs des mondes du littoral et de la mer"	05/05/2020
2020-01-15	Accord-cadre avec le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	05/05/2020
2020-01-16	Précision sur la délibération 2013-02-33 portant création de postes de gardiens	05/05/2020
2020-01-17	Accueil touristique pour la saison estivale à Cordouan - Recrutement d'agents saisonniers	05/05/2020
2020-01-18	Plan de gestion du phare - Intention de répondre à l'appel à Projet de l'Etat " Plans de paysage" 2020 lancé par le Ministère de la transition écologique et solidaire	05/05/2020
2020-01-19	Dossier de candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO - Convention de mise à disposition d'un agent du Département de la Gironde auprès du SMIDDEST	05/05/2020

Comité Syndical du 7 juillet 2020

N°	OBJET	DATE
2020-02-20	Possibilité de recours à des agences d'interim pour le recrutement de contractuels	07/07/2020
2020-02-21	Délibération relative à l'accueil et à la gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur	07/07/2020
2020-02-22	Budget principal 2019 - Décision Modificative n°1 DM1	07/07/2020
2020-02-23	Budget annexe Cordouan 2020 - Décision Modificative n°1 DM1	07/07/2020
2020-02-24	Budget annexe Gestion de l'Eau 2020 - Décision Modificative n°1 DM1	07/07/2020
2020-02-25	Renouvellement de l'accord cadre du réseau de surveillance automatisé de la qualité des eaux des estuaires de la Charente, de la Gironde et de la Seudre (réseau MAGEST, Mesures Automatisées pour l'Observation et la gestion des ESTUAIRES nords aquitains) pour la période 2021-2024	07/07/2020
2020-02-26	Lancement de l'étude "Caractérisation et cartographie des têtes de bassins versants du SAGE Estuaire de la Gironde" et demandes de subventions associées	07/07/2020
2020-02-27	Recrutement d'un groupe d'étudiants pour un projet tutoré "Lagunes girondines : contexte géologique, hydrologique et hydrogéologique sur le territoire du SAGE Estuaire de la Gironde" et demandes de subventions associées	07/07/2020
2020-02-28	Lancement de l'étude sur l'état des pratiques de gestion des eaux à bord des navires transportant du public et plan de financement associé	07/07/2020

N°	OBJET	DATE
2020-02-29	Recrutement d'un stagiaire pour l'étude de la place de l'eau dans les documents d'aménagement et d'urbanisme : sur le territoire du SAGE Estuaire de la Gironde" et demandes de subventions associées	07/07/2020
2020-02-30	Signature d'une convention pour l'étude de diagnostic des pollutions bactériologiques constatées dans l'Estuaire	07/07/2020
2020-02-31	Signature d'une convention cadre de partenariat entre le SMIDDEST et le CEREMA Sud-Ouest, convention d'innovation et de coopération pour la prévention et la gestion du risque inondation dans l'estuaire de la Gironde, période 2020-2023	07/07/2020
2020-02-32	Prise en charge des frais de visite des ambassadeurs de l'UNESCO sur site de la candidature du phare de Cordouan à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO	07/07/2020
2020-02-33	Prise en charge des frais de mission des Grands noms UNESCO dans le cadre de la candidature de Cordouan à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO	07/07/2020
2020-02-34	Signature d'une convention cadre d'utilisation de la marque Cordouan et d'un contrat de cession des noms de domaine du site phare de Cordouan	07/07/2020
2020-02-35	Engagement d'un projet participatif au Verdon sur mer et demande de subvention pour une résidence dans le cadre de ce projet	07/07/2020
2020-02-36	Approbation du rapport d'activités 2019	07/07/2020

Comité Syndical du 2 octobre 2020

N°	OBJET	DATE
2020-03-37	Modalités de déroulement du Comité syndical en présence mixte	02/10/2020
2020-03-38	Election de la Présidence	02/10/2020
2020-03-39	Elections des membres du bureau	02/10/2020
2020-03-40	Délégations données à la Présidente	02/10/2020
2020-03-41	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès de la CLE du SAGE Estuaire	02/10/2020
2020-03-42	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès de la CLE du SAGE Seudre	02/10/2020
2020-03-43	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès du Comité de Bassin Adour-Garonne	02/10/2020
2020-03-44	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis	02/10/2020
2020-03-45	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès de la CLIN du Blayais	02/10/2020
2020-03-46	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès du GAL Haute-Gironde	02/10/2020
2020-03-47	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès de la CDRNM	02/10/2020
2020-03-48	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès du CRB	02/10/2020
2020-03-49	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès de l'AFEPTB	02/10/2020
2020-03-50	Création d'un poste non permanent de rédacteur/rédactrice	02/10/2020
2020-03-51	Création d'un poste non permanent d'adjoint(e) administratif (ve)	02/10/2020
2020-03-52	Signature d'une convention d'adhésion au service Rémunérations du Centre de Gestion de Fonction Publique Territoriale de la Gironde	02/10/2020
2020-03-53	Recrutement temporaire en remplacement d'un agent du SMIDDEST pendant son congé maternité	02/10/2020
2020-03-54	Budget Principal DM n°2	02/10/2020
2020-03-55	Modification des modalités de réalisation de l'étude "Caractérisation et cartographie des têtes de bassins versants du SAGE Estuaire de la Gironde" et demande de subventions associées	02/10/2020
2020-03-56	Modification des modalités de réalisation de l'étude "Etat des pratiques de gestion des eaux à bord des navires traversant l'Estuaire" et plan de financement associé	02/10/2020
2020-03-57	Intention de répondre à l'Appel à Projet de la Mission Inter-Estuaire	02/10/2020
2020-03-58	Précisions sur le Budget Annexe Cordouan 2020	02/10/2020
2020-03-59	Concession de service pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan : avenants aux contrats liés à la crise sanitaire	02/10/2020
2020-03-60	Concession de service pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan : accompagnement d'expertises juridique et financière	02/10/2020
2020-03-61	Lancement d'une démarche sur l'affirmation d'une identité Estuaire dans le cadre des actions de coopération territoriale de programmes LEADER	02/10/2020

Comité Syndical du 9 décembre 2020

N°	OBJET	DATE
2020-04-62	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès du Comité de Bassin Adour-Garonne	09/12/2020
2020-04-63	Mandat spécial à Mme la Présidente du SMIDDEST dans le cadre de la candidature à l'UNESCO : remboursement des frais de déplacement	09/12/2020
2020-04-64	Budget principal - Débat d'orientations budgétaires 2021	09/12/2020
2020-04-65	Budget annexe "Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques" - Débat d'Orientations Budgétaires 2021	09/12/2020
2020-04-66	Budget annexe "Cordouan" - Débat d'Orientations Budgétaires 2021	09/12/2020
2020-04-67	Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et Animation ZH et bassins versants - demandes de subventions	09/12/2020
2020-04-68	Journée Mondiale des Zones Humides 2020 sur l'Estuaire de la Gironde et milieux associés - Organisation de l'évènement en partenariat avec le collectif "Les Arpenteurs" et "Biosphère Environnement" - demande de subvention	09/12/2020
2020-04-69	Lancement de l'étude sur l'état des poissons sauvages sur 4 bassins versants du territoire du SAGE	09/12/2020
2020-04-70	Animation "Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'estuaire de la Gironde" - demande de subvention	09/12/2020
2020-04-71	Lancement de la mise à jour du Référentiel Inondation Gironde (RIG) et de la création d'une base de données sur les risques	09/12/2020
2020-04-72	Mise en œuvre d'une résidence de Territoire en partenariat avec la commune du Verdon-sur-Mer (33) : demande d'une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine	09/12/2020
2020-04-73	Mise en œuvre d'un projet de collecte de la mémoire orale des gardiens du phare de Cordouan - Demande de subvention	09/12/2020
2020-04-74	Concession de service pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan : Désignation des membres d'une nouvelle commission d'analyse des plis	09/12/2020
2020-04-75	Dossier de candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO - Convention de mise à disposition d'un agent du Département de la Gironde auprès du SMIDDEST	09/12/2020

§ COMMANDES PASSEES (Marchés supérieurs à 4000 € HT)

Tableau récapitulatif des commandes 2020 + de 4000€ HT		
OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT TTC (€)
BUDGET SMIDDEST		
BUDGET Annexe CORDOUAN		
Marchés de Fournitures		
Lignes de vie	ELEVANS	4 746
Marchés de Prestation		
Impression brochure maquette	FRANCEROL IMPRESSION	4 542
Appui au suivi du marché de Concession	PARME AVOCAT	5 940
Refonte site internet	AGENCE AND	15 422
Réalisation du film phare de Cordouan	REAL FACTORY	7 080
Prestation de Résidence artistique	OPERA PAGAI	16 183
BUDGET Annexe Eau		
Marchés de Fournitures		
Panneaux de repères de crue	PIC BOIS	11 370
Marchés de Prestation		
Développement du RIG	CEREMA	113 000
Adhésion MAGEST	Université de Bordeaux	5 500
Géomètre pour les repères de crue	SAUGEX	6 348
Etude de vulnérabilité des monuments historiques	EGIS	21 864
Etude de gestion des eaux usées des bateaux	AKVO	43 500
Spectacle Journée mondiale Zones Humides	ANPU	7 975
Etude des têtes de bassins versants	INSELBERG/ ECOMETRUM	23 880

2/ APPROCHE BUDGETAIRE

// TOTAL

			Budget 2020	DM		Budget2020 +DM
				Résultat n-1	DM	
TOTAL		Dépenses	2 175 096	16 221	223 819	2 415 136
		Recettes	2 175 096	342 112	-102 072	2 415 136
SMIDDEST		Dépenses	904 000	0	348 727	1 252 727
		Recettes	904 000	332 727	16 000	1 252 727
CORDOUAN		Dépenses	622 130	16 221	-74 293	564 058
		Recettes	622 130	0	-58 072	564 058
EAU		Dépenses	648 966	0	-50 615	598 351
		Recettes	648 966	9 385	-60 000	598 351

// BUDGET PRINCIPAL

				Budget 2020	DM		Budget2020 +DM
					Résultat n-1	DM	
SMIDDEST	Investissement	Dépenses		7 000		23 500	30 500
		Recettes		12 528	160 907	173 599	173 435
			Amortissement	12 528		164	12 692
			Virement Fonctionnement				
			Résultat n-1		160 743		160 743
	Fonctionnement	Dépenses		904 000		348 727	1 252 727
			Charges générales	41 620		39 969	81 589
			Personnel	614 000		52 500	666 500
			Charges exceptionnelles	12 778		414	13 192
			Virement Budget Eau	131 472		60 402	191 874
			Virement Budget Cordouan	104 130		113 928	218 058
			Imprévues			81 514	81 514
		Recettes		904 000	332 727	16 000	1 252 727
			Dotations	467 500		0	467 500
			Remboursement Budget Eau	146 500		26 000	172 500
			Remboursement Budget Cordouan	290 000		-10 000	280 000
			Résultat n-1		332 727		332 727

// BUDGET ANNEXE CORDOUAN

				Budget 2020	DM		Budget2020 +DM
					Résultat n-1	DM	
CORDOUAN	Investissement	Dépenses		10 190		8 879	19 069
		Recettes		10 190	8 879		19 069
			Amortissement	10 190			10 190
			Virement Fonctionnement			6 000	6 000
			Résultat n-1		2 879		2 879
	Fonctionnement	Dépenses		622 130	16 221	-74 293	564 058
			Charges générales	218 940		-112 293	106 647
			Personnel	363 000		32 000	395 000
			Autres Charges	40 190			40 190
			Virement Investissement			6 000	6 000
			Résultat n-1		16 221		16 221
		Recettes		622 130		-58 072	564 058
			Subventions	270 000		-24 000	246 000
			Entrées et produits dérivés	248 000		-148 000	100 000
			Virement Budget principal	104 130		113 928	218 058

// BUDGET ANNEXE EAU

				Budget 2020	DM		Budget2020 +DM
					Résultat n-1	DM	
EAU	Fonctionnement	Dépenses		648 966		-50 615	598 351
			Charges générales	502 466		-76 615	425 851
			Personnel	146 500		26 000	172 500
		Recettes		648 966	9 385	-60 000	598 351
			Subventions	517 494		-120 402	397 092
			Virement budget principal	131 472		60 402	191 874
			Résultat n-1		9 385		9 385



12, rue Saint-Simon ■ 33390 Blaye ■ Tél : 05 57 42 28 76 ■ Fax : 05 57 42 75 10

www.smiddest.fr - contact@smiddest.fr